



POUR OBTENIR UNE AUGMENTATION EN URGENCE DE SES LIVRAISONS
DE PÉTROLE ET DE GNL

La France frappe à la porte de l'Algérie

Aux portes de l'hiver et dans un contexte de grogne sociale et d'une perturbation des marchés énergétiques affectés par la crise dans le détroit d'Ormuz, la France d'Emmanuel Macron s'est tournée vers Alger- dont les relations avec Paris sont en berne- qu'elle sollicite pour sécuriser en urgence ses approvisionnements en pétrole et en gaz naturel liquéfié.

LIRE EN PAGE 3

HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ Tebboune préside une réunion

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

INTERVENTION SUITE À L'INCIDENT
SURVENU SUR UN PUIT PÉTROLIER
**Le Niger exprime
sa reconnaissance
à l'Algérie**

P 3

MEURTRE DE HIND RAJAB
**Une ONG demande
l'arrestation d'un
officier sioniste
aux États-Unis**

P 24

ÉQUIPE NATIONALE
**Mahious suivi de
près par le staff
des Verts**

P 11

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Kirssada et Malik
el Hidhab, au
dessus du lot**

P 21

L'ÉDITO

Le ministère du Commerce extérieur a publié, lundi dernier, ce communiqué : « La wilaya de Biskra abritera, du 29 au 31 octobre, le Salon national des dattes, placé sous le slogan « une qualité reconnue et de larges perspectives d'exportation ». Un salon « national » dont c'est la première édition. À ne pas confondre avec le « Salon international de la datte ». L'objectif de ce nouveau rendez-vous de la datte algérienne organisé par le ministère du Commerce extérieur « vise à mettre en avant la qualité et la diversité des dattes algériennes, à faire connaître les capacités des producteurs et des opérateurs économiques, à renforcer les opportunités de commercialisation des dattes nationales et à ouvrir de nouvelles perspectives pour leur exportation vers les marchés internationaux », précise le communiqué. Avec une production annuelle de 1,3 million de tonnes de dattes, l'Algérie est classée 3ème au niveau mondial après l'Égypte et l'Arabie saoudite. Ce qui fait de ce produit une véritable richesse naturelle du pays. Une richesse qui n'a pas attendu ce salon pour être sur les

Au rendez-vous de la datte

marchés de nombreux pays du globe, jusqu'aux plus lointains. Un dynamisme qui souffrait d'une insuffisance de textes réglementaires, au point où certains producteurs se sont laissés aller jusqu'à brader leur production à l'exportation et ne pas rapatrier leurs recettes en devises. Une pratique condamnée par le Premier magistrat, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec les opérateurs économiques en avril 2025. En réalité, il s'agissait d'une sous-facturation à l'export qui masquait un transfert illicite de devises. Une pratique qui a permis à un pays comme la France (qui n'a de palmiers qu'à Nice sur la promenade des anglais) de se hisser au top 5 des exportateurs de dattes en réexportant la datte algérienne acquise, en

vrac, à 40 DA le kilo alors que sur le marché national elle se vendait jusqu'à 20 fois plus cher. Bien évidemment, le président de la République a ordonné au Gouvernement de prendre des mesures fermes et un encadrement strict de la filière. C'est ainsi qu'un délai défini pour le rapatriement des recettes a été instauré. De plus, des prix de références avec des seuils obligatoires entre 0,80 dollar et 2,50 dollars, selon la variété et la qualité des dattes, sont fixés. S'ajoutent, au dossier à fournir, un certificat phytosanitaire et de désinsectisation ainsi qu'un PV de constat de conformité. Ce qui rend le bradage de la production encore plus condamnable se sont toutes les aides multiformes de l'État qui n'ont pas manqué aux producteurs : subventions à la culture, stockage, transformation et tout dernièrement, création d'un organisme chargé d'acheter les surplus aux producteurs. Aides à l'exportation avec prise en charge de 50% des frais de transport, intégration des rebuts de dattes à l'alimentation du bétail, accompagnement et assistance aux exportateurs, crédits bonifiés, subventions sur les intrants... etc. Ceci dit, le Salon de la datte annoncé devra être celui du sursaut et du patriotisme économique !

Zouhir Mebarki

KHALDI VISITE LE PROJET D'USINE DE LAIT EN POUDRE À ADRAR

Un coup d'accélérateur pour « Baladna »

Le ministre de l'Agriculture, Sid Ali Khaldi, a inspecté, lundi à Adrar, les chantiers du mégaprojet Baladna, où il a demandé de resserrer la coordination entre les intervenants et de maîtriser les délais fixés, alors que les travaux de l'usine de lait en poudre affichent un taux d'avancement de 28%.



« Cette visite dans la wilaya d'Adrar s'inscrit dans le cadre du suivi de terrain de l'un des plus importants projets d'investissement agricole réalisés en partenariat entre l'Algérie et le Qatar », a-t-il déclaré, soulignant que « ce projet stratégique constitue un modèle intégré de développement des chaînes de valeur agricoles et agro-industrielles ». Et de préciser qu'il couvre l'ensemble du processus de production, « de la mise en valeur des terres agricoles à la transformation industrielle, en passant par l'élevage bovin, la production de viandes rouges, la culture du maïs et la fabrication d'aliments pour le bétail, ainsi que la production de lait en poudre ». Le ministre a également mis en avant les retombées économiques attendues. « Cette initiative devrait

contribuer à réduire la facture des importations, tout en créant des emplois directs et indirects au niveau local, au bénéfice des habitants de la wilaya d'Adrar et des wilayas limitrophes », a-t-il affirmé, rappelant par là même que son département assure « l'accompagnement technique des différentes activités agricoles, ainsi que le suivi et le contrôle sanitaires et vétérinaires du cheptel ». Pour Sid Ali Khaldi, « l'ambition est éminemment stratégique et relève également d'un enjeu de souveraineté nationale », à savoir « faire du Sud un pôle d'excellence de la production et de l'investissement agricoles, capable de contribuer au renforcement de la souveraineté économique du pays et de sa sécurité alimentaire ».

30 000 VACHES LAITIÈRES ATTENDUES DÈS NOVEMBRE

Au cours de cette visite, Khaldi a passé en revue les différentes composantes du projet

qui s'étend sur une superficie totale de 219 000 hectares.

À terme, l'objectif est de constituer un cheptel de 224 000 têtes bovines pour une production annuelle escomptée de 1,7 milliard de litres de lait. Le projet ambitionne également de couvrir jusqu'à 50% des besoins nationaux en lait en poudre, avec une production de près de 194 000 tonnes, réduisant ainsi considérablement la dépendance aux importations. Le ministre a, d'ailleurs, inauguré la visite par l'inspection du dépôt de quarantaine sanitaire à l'aéroport d'Adrar, destiné à accueillir les bovins importés.

Les premières cargaisons sont attendues à partir de novembre prochain. À ce propos, le projet prévoit l'importation de 30 000 vaches laitières en provenance de neuf États américains, mobilisant un pont aérien inédit de 109 vols, avec une moyenne de 300 bovins par rotation. Par la suite, le premier responsable du secteur de l'agri-

culture s'est rendu à Timokten pour inspecter la parcelle n° 1 dédiée à la construction de l'usine de lait en poudre. Sur ce site, les travaux de génie civil progressent, avec un taux d'avancement de 28% pour l'usine, et les préparatifs s'accroissent pour la réception des premières vaches. À Fenoughil, sur la parcelle n°2, le ministre a examiné le chantier de la ferme bovine où 492 étables sont programmées, ainsi que les systèmes d'irrigation par pivots.

Ces infrastructures, déjà opérationnelles pour certaines, permettent la culture de fourrage, notamment de l'orge, du blé, de la luzerne et du maïs, transformant progressivement le désert en terres agricoles productives. Le ministre a saisi l'occasion pour réaffirmer l'importance de la coordination entre les secteurs et de l'implication des compétences nationales, à travers des conventions avec les instituts de formation et les universités.

Sarah O.

INVESTISSEMENT

Un forum algéro-sud-coréen en novembre prochain à Alger

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu le directeur général de l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), Jang Myoungchul, dans le cadre des préparatifs pour l'organisation

d'un forum économique algéro-sud-coréen, prévu en novembre prochain à Alger. Selon un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre a permis d'échanger sur les objectifs de ce forum et ses perspectives, notamment en matière du climat des affaires en Algérie et des opportunités d'investissement offertes

aux entreprises sud-coréennes, en vue d'attirer de nouveaux projets d'investissement dans différents secteurs, précise le communiqué. À ce propos, le responsable sud-coréen a indiqué que l'intérêt des entreprises de son pays pour le marché algérien « ne se limite pas aux grandes entreprises coréennes, dont certaines œuvrent actuellement à la concrétisation de projets d'investissement en Algérie, mais s'étend également aux petites et moyennes entreprises (PME) », soulignant que l'agence KOTRA, qui accompagne les entreprises sud-coréennes et facilite leur développement sur les marchés extérieurs, avait reçu « de nombreuses manifestations d'intérêt pour investir en Algérie ». De son côté, Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner les entreprises sud-coréennes dans la concrétisation de leurs projets, à œuvrer au renforcement de leur présence en Algérie et à encourager la mise en place de partenariats industriels, ajoute le communiqué. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de tirer profit des expériences réussies des entreprises sud-coréennes implantées en Algérie, étant un facteur de nature à favoriser l'attraction de nouveaux investissements et à renforcer le partenariat économique entre l'Algérie et la Corée du Sud.

Ania N.

POMME DE TERRE

6 700 tonnes seront injectées sur le marché

La wilaya de Boumerdès procédera prochainement à la mise sur le marché d'environ 6.700 tonnes de pommes de terre de l'arrière-saison stockées, afin de prévenir les pénuries et de contribuer à la baisse des prix, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Selon Nabila Zaoui, cheffe du service de la production et de l'appui technique à la DSA, les préparatifs sont en cours, en coordination avec des opérateurs privés, pour lancer l'opération de déstockage. La commercialisation se fera progressivement sur les marchés de la wilaya de Boumerdès ainsi que sur ceux de plusieurs wilayas voisines, dans le cadre du programme sectoriel de régulation des produits agricoles de large consommation. L'opération sera menée de manière régulière, avec des quantités quotidiennes adaptées à la demande du marché et aux prix pratiqués. Elle vise à prévenir les ruptures d'approvisionnement, à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs et à contribuer à l'équilibre des prix. En septembre dernier, la DSA avait déjà procédé à une opération exceptionnelle de commercialisation, portant sur 316 tonnes de pommes de terre stockées dans les chambres froides d'un opérateur public, a précisé la même source. Par ailleurs, deux autres programmes de déstockage sont prévus dans la wilaya. Le premier concerne près de 2.400 tonnes d'ail sec entreposées par cinq opérateurs privés, tandis que le second porte sur environ 7.500 tonnes d'oignons secs stockées auprès de huit opérateurs.

S. O.

LANCEMENT DU PROJET FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET Djellaoui préside aux ultimes préparatifs

Les préparatifs en vue du lancement effectif des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset se poursuivent à un rythme soutenu. Une réunion de coordination consacrée à la finalisation des dispositions opérationnelles et à l'accélération des préparatifs a été présidée, hier à Alger, par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui. Tenue au siège du ministère, cette réunion a regroupé des cadres du département ministériel, des représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ainsi que les entreprises de réalisation et les bureaux d'études chargés du suivi du projet. Les échanges ont notamment porté sur l'évaluation du niveau de préparation des différents intervenants et sur la coordination des efforts à déployer pour réunir les conditions nécessaires au démarrage des travaux. Les préparatifs portent sur plusieurs tronçons de cette importante liaison ferroviaire, notamment celui reliant Laghouat à Ghardaïa, sur une distance de 265 km, et le tronçon Ghardaïa-El Meniaâ, long de 230 km. Ils concernent également le segment El Meniaâ-PK 216, ainsi que le tronçon Tamanrasset-Moulay Lahcen, d'une longueur de 213 km. La réunion a également permis d'examiner l'état de préparation des différents chantiers, ainsi que les moyens matériels et humains à mobiliser pour accompagner le démarrage des travaux. Les participants se sont penchés, dans ce cadre, sur les dernières mesures à mettre en œuvre pour l'installation et l'équipement des chantiers et la mobilisation des ressources nécessaires. À cette occasion, Djellaoui a insisté sur « l'impératif d'accélérer les préparatifs et de parachever les dernières dispositions dans les délais impartis, tout en veillant à anticiper et à lever les éventuelles contraintes susceptibles de retarder le lancement des travaux ». Il a également appelé à « renforcer la coordination et le suivi entre l'ensemble des intervenants afin d'assurer une mobilisation optimale des moyens ». Le ministre a, en outre, souligné « la nécessité d'intensifier le suivi du projet et de maintenir un haut niveau de mobilisation sur le terrain, en vue de permettre le démarrage effectif des travaux et de concrétiser cette infrastructure ferroviaire stratégique, appelée à renforcer la connectivité des régions du Sud et à accompagner leur dynamique de développement économique ».

L. Zeggane

SALON NATIONAL DE LA DATTE Biskra accueille un rendez-vous dédié à la promotion des exportations

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations invite l'ensemble des entreprises productrices et exportatrices de dattes, ainsi que les opérateurs économiques du secteur, à participer au Salon national de la datte. L'événement, organisé sous l'égide du ministère en coordination avec la wilaya de Biskra, se tiendra du jeudi 29 au samedi 31 octobre en cours au complexe touristique « Sidi Yahia », à Biskra. Placé sous le slogan « Une qualité solide, de larges horizons à l'export », ce rendez-vous économique stratégique vise à mettre en avant la haute qualité des dattes algériennes et la diversité de leurs variétés, à faire connaître les capacités de production et la compétitivité des opérateurs locaux, et à renforcer les opportunités de commercialisation pour ouvrir de nouveaux débouchés à l'export. Les intéressés peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire numérique dédié à la manifestation, disponible sur le site officiel du ministère.

L. Z.

POUR OBTENIR UNE AUGMENTATION EN URGENCE DE SES LIVRAISONS DE PÉTROLE ET DE GNL

La France frappe à la porte de l'Algérie

Aux portes de l'hiver et dans un contexte de grogne sociale et d'une perturbation des marchés énergétiques affectés par la crise dans le détroit d'Ormuz, la France d'Emmanuel Macron s'est tournée vers Alger – dont les relations avec Paris sont en berne – qu'elle sollicite pour sécuriser en urgence ses approvisionnements en pétrole et en gaz naturel liquéfié.

La France a sollicité l'Algérie pour qu'elle augmente les cargaisons de pétrole et de gaz naturel liquéfié dès que possible, selon des sources informées, parallèlement aux protestations actuelles qui affectent les marchés de l'énergie, et aux démarches de Paris pour sécuriser des approvisionnements supplémentaires auprès de sources alternatives.

Selon des révélations exclusives de la plateforme médiatique américaine « Attaqa », spécialisée dans les marchés de l'énergie, qui a cité des sources bien informées, Paris a contacté l'Algérie pour demander d'augmenter, en urgence, ses livraisons en pétrole et en GNL (gaz naturel liquéfié) et ce dans le cadre de ses efforts visant à sécuriser ses besoins énergétiques. En effet, la France subit de plein fouet la crise du détroit d'Ormuz à cause du blocage des exportations d'hydrocarbures de plusieurs pays du Golfe comme l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et l'Irak. Il faut savoir que 20 % de la consommation mondiale



Ph. DR

du pétrole brut et du GNL transitent par ce canal hautement stratégique et qui tombe sous le contrôle de l'Iran dans son bras de fer avec les États-Unis. Cette demande de la France est faite simultanément à l'urgente tournée du président Emmanuel Macron dans quatre pays du Golfe, notamment le Koweït, les Émirats, le Bahreïn et le Qatar. La pérégrination du chef de l'Élysée intervient dans un contexte intérieur très tendu avec les manifestations populaires contre la vie chère. Macron est parti en quête d'une sécurisation des approvisionnements en énergie dans le but de faire baisser les prix des carburants qui explosent à la pompe. Il est question de solliciter des livraisons en gasoil et en kérosène.

L'Algérie accèdera-t-elle à la demande française d'approvisionnement en pétro-

le et en GNL ? La réponse à cette question devra attendre les prochains jours, voire même les heures. Selon les sources qui se sont confiées à « Attaqa », l'Algérie est en capacité d'augmenter les livraisons de pétrole vers la France à l'heure actuelle, tandis que les approvisionnements en GNL pourraient buter sur des contraintes liées aux engagements contractuels du groupe Sonatrach envers d'autres clients. Une contrainte qui « limite » les capacités de l'Algérie à « fournir rapidement » des quantités supplémentaires, explique la même source. En tout cas, l'Algérie est réputée auprès de ses clients européens traditionnels, comme l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne, comme un fournisseur énergétique sûr et fiable et est capable de soutenir les besoins du marché européen en pétrole et en gaz.

LES EXPORTATIONS DE PÉTROLE ET DE GNL ALGÉRIENS VERS LA FRANCE

Selon les données reprises par « Attaqa » sur les exportations de pétrole et de gaz algériens vers la France, publiées en juin 2026, l'intérêt de Paris en tant que marché principal pour le brut et les produits pétroliers algériens est croissant, car les livraisons faites par voie maritime ont enregistré un bond notable en avril 2026, plaçant la France en tête de liste des plus grands importateurs de pétrole algérien. Selon ces récentes données, les exportations de pétrole algérien vers le marché français ont augmenté d'environ 96 000 barils par jour en avril dernier, pour atteindre 138 000 barils par jour, contre 43 000 en mars 2026. Les cargaisons ont également enregistré une croissance annuelle de 14 %, avec une augmentation de 17 000 barils par jour, par rapport à environ 121 000 barils par jour en avril 2025, ce qui reflète l'augmentation des flux algériens vers le marché français durant le mois sous observation. Les mêmes données font apparaître que la France a capté environ 15 % du total des exportations algériennes de pétrole au cours du mois d'avril 2026, qui se sont élevées à 903 000 barils par jour, devançant ainsi la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis et l'Italie dans la liste des principales destinations importatrices de brut et de produits dérivés algériens.

Concernant le GNL, la même source a relevé que « la France fait face à un défi différent concernant le dossier, car la capacité à augmenter les exportations de pétrole ne signifie pas nécessairement la possibilité de fournir des quantités supplémentaires de gaz à la même vitesse, en raison de la différence entre les arrangements d'approvisionnement et les contrats des deux marchés. » Citant des sources à Sonatrach, « Attaqa » a affirmé que l'Algérie pourrait ne pas être « en mesure d'augmenter rapidement » les cargaisons de GNL pour la France, compte tenu de ses engagements contractuels avec d'autres clients, ce qui pourrait limiter sa réponse à la demande française, même si l'Algérie est prête à examiner une augmentation des fournitures de pétrole. Ces restrictions traduisent ainsi l'importance des contrats à long terme dans le commerce du GNL, « car les cargaisons sont liées à des dates de livraison et à des quantités convenues à l'avance, ce qui fait du transfert des approvisionnements vers un nouvel acheteur ou de l'augmentation des quantités disponibles un processus nécessitant des arrangements ».

Farid Guellil

INCIDENT SURVENU SUR UN Puits PÉTROLIER

Le Niger exprime sa reconnaissance à l'Algérie

A chaque occasion, les faits démontrent que l'Algérie est un partenaire fiable et un voisin loyal, qui met son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain. Ces jours-ci, la concrétisation est venue du Niger où l'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre, une mission technique composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH) et du groupe Sonatrach, afin d'apporter un soutien et un accompagnement techniques à la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier "Gomri W-8", dans le périmètre pétrolier d'Agadem, au nord-est du pays.

La délégation algérienne a tenu des entretiens avec les deux ministres nigériens chargés du Pétrole et de l'Environnement, consacrés à la situation du puits et aux mesures d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et en limiter les impacts environnementaux. Au terme de sa visite, la mission a été reçue par le président du Niger, le général Abdouraha-

mane Tiani, qui a exprimé ses remerciements au président Abdelmadjid Tebboune, pour la réponse rapide à la demande d'assistance et de soutien technique formulée par le Niger à la suite de cet incident. Les deux ministres nigériens ont également exprimé leur gratitude à l'Algérie et au ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, pour ce geste de solidarité.

Un communiqué du ministère des Hydrocarbures explique que cette initiative témoigne des liens profonds de fraternité et de solidarité qui unissent l'Algérie et le Niger, et reflète l'engagement de l'Algérie, conformément aux directives du président de la République, à continuer de partager son expertise et ses capacités techniques avec le Niger. Selon le même communiqué, cela contribuera au développement du secteur des hydrocarbures, renforcera les capacités des institutions nationales et consolidera la coopération africaine fondée sur la solidarité et l'intérêt mutuel.

La solidarité de l'Algérie avec le Niger a concerné, on

le sait, l'aspect sécuritaire. Ce volet de la coopération algéro-nigérienne a été traité dernièrement par la revue El Djéich qui a souligné que "l'Algérie a, tout au long de ces dernières années, œuvré à la concrétisation d'un modèle intégré visant la consolidation de la stabilité de son environnement régional et le renforcement de la capacité des pays à faire face aux menaces visant à saper les fondements de leur sécurité et de leur stabilité, à travers notamment son rôle actif dans les différents cadres de coopération sécuritaire", et ce, "à travers une démarche combinant action de terrain (notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée), activité diplomatique et renforcement des capacités nationales permettant aux pays la prise en charge de leur sécurité et la consolidation de l'indépendance de leur décision, ce qui est de nature à se répercuter positivement sur la sécurité collective de la région".

La revue a relevé l'importance particulière accordée à la promotion de l'intégration économique et à l'édification

d'une économie continentale forte, solidaire et durable. À ce propos, il y a deux semaines, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, accompagné de son homologue nigérien, Hamani Kargné, a présidé, dans la ville d'Assamaka (Niger), à la frontière algéro-nigérienne, la cérémonie de lancement officiel de l'exploitation de la dorsale transsaharienne de fibre optique reliant les deux pays. Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et du développement des infrastructures de télécommunications et de l'interconnexion numérique entre l'Algérie et le Niger, ce qui favorise l'extension des réseaux de télécommunications et le renforcement des échanges dans le domaine des technologies de la communication.

Cette liaison relie la ville d'In-Guezzam (Algérie) à la région d'Arlit-Agadez (Niger) et s'inscrit dans le cadre de la dorsale transsaharienne, qui regroupe six pays africains : l'Algérie, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Nigeria et le Tchad.

M. R.

HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ Tebboune préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Il convient de souligner qu'ils siègent dans les réunions du HCS qui placé sous l'autorité du président de la République, le Premier ministre, les ministres de la Défense (le président de la République est titulaire du poste), de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice, ainsi que du Chef d'État-major de l'ANP. Ils y participent également les responsables des grands corps de sécurité et de renseignement, notamment la Gendarmerie nationale, la DGSN, la DGDSE et la DGSJ.

R. N.

PRODUITS ALIMENTAIRES IMPROPRES À LA CONSOMMATION

Les circuits de commercialisation dans le viseur des contrôleurs

La lutte contre les pratiques mettant en danger la santé des consommateurs se poursuit sur le terrain, avec une mobilisation accrue des services de contrôle et de sécurité pour traquer les infractions aux règles d'hygiène et de salubrité.

L'enjeu est de prévenir la mise sur le marché de denrées alimentaires présentant des risques sanitaires et de protéger les citoyens contre les intoxications alimentaires. La dernière opération en date a été menée dans la commune de Hamma Bouziane, dans la wilaya de Constantine. Une brigade mixte de contrôle des activités commerciales et de production a inspecté des ateliers spécialisés dans la fabrication d'épices et la préparation de légumes et d'olives marinés. L'intervention a réuni des agents de la direction du commerce chargés du contrôle et de la répression des fraudes, des représentants de la Gendarmerie nationale ainsi que des services de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec la participation de la structure communale concernée. Les contrôles ont révélé plusieurs manquements aux



règles d'hygiène et de salubrité, ainsi qu'aux conditions de conservation et de stockage des produits. Les agents ont notamment constaté des signes de moisissure à la surface de denrées préparées et entreposées dans des fûts en plastique, confirmant leur impropriété à la consommation. Au total, 1,24 tonne de produits alimentaires impropres à la consommation a été saisie, puis destinée à la destruction afin d'empêcher sa commercialisation. Des procès-verbaux ont également été établis à l'encontre des propriétaires des ateliers concernés, en vue de leur transmission aux autorités judiciaires compétentes.

DES PRATIQUES QUI DÉPASSENT LES LIMITES LOCALES

Cette affaire rappelle la nécessité de maintenir la vigilance face aux pratiques qui consistent à produire, conserver ou commercialiser des denrées alimentaires sans respecter les normes sanitaires requises. Les opérations de contrôle menées sur le terrain visent précisément à déceler ces infractions et à empêcher que des produits dangereux n'atteignent les consommateurs. La circulation des marchandises entre les différentes wilayas, facilitée par le développement et l'amélioration du

réseau routier national, constitue également un enjeu de vigilance. Les produits alimentaires peuvent en effet être acheminés au-delà de leur lieu de fabrication, ce qui souligne l'importance de contrôles réguliers et coordonnés pour prévenir leur écoulement dans d'autres marchés. Dans ce contexte, la mobilisation des services de contrôle et de sécurité demeure essentielle pour lutter contre ces pratiques, renforcer le respect des règles sanitaires tout au long de la chaîne de production et de distribution et préserver la santé publique.

Ania N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La première liste nationale des médicaments essentiels adoptée

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé, mardi à Alger, l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels. Ce document de référence vise à garantir la disponibilité durable de ces produits, à renforcer la production nationale et à orienter les investissements vers les besoins prioritaires en matière de santé. L'Algérie s'est dotée de sa première liste nationale des médicaments essentiels. L'annonce a été faite par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, lors d'une journée d'étude et de formation consacrée à l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, notamment aux procédures, aux mécanismes de facilitation et à l'accompagnement des opérateurs économiques. Selon le ministre, cette adoption vient couronner les travaux d'une commission d'experts spécialisée. Elle constitue une étape stratégique pour définir les priorités nationales en matière d'approvisionnement en médicaments essentiels et assurer la continuité de leur disponibilité sur le marché. Cette liste doit également contribuer au renforcement des capacités de production locales et à l'orienta-

tion des investissements vers les produits présentant un intérêt sanitaire et stratégique prioritaire. L'objectif est, à terme, de consolider la production nationale et de favoriser le développement des exportations pharmaceutiques vers les marchés extérieurs.

UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR LES BESOINS THÉRAPEUTIQUES

La mise en place de cette liste s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'industrie pharmaceutique adaptée aux besoins thérapeutiques de la population. À cet effet, une commission d'experts avait été installée plusieurs mois auparavant afin d'émettre des avis sur la composition de cette liste et de contribuer à la définition des orientations nationales en matière de production et d'approvisionnement en médicaments. Ses travaux portent notamment sur la mise en cohérence de la liste des médicaments essentiels avec le programme national de production et d'importation, en fonction des différentes situations thérapeutiques. Cette démarche vise à mieux adapter les choix industriels aux besoins du système de santé et à renforcer la disponibilité des traitements

prioritaires.

UNE COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE ET PLURIDISCIPLINAIRE

La commission regroupe des représentants de plusieurs secteurs, dont la Défense nationale, l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la Santé, ainsi que le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale. Elle comprend également des représentants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, de la Pharmacie centrale des hôpitaux, de l'Institut Pasteur et du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance. Des experts et spécialistes en médecine, en pharmacie et en médecine dentaire, sélectionnés par leurs instances ordinales respectives, participent également à ses travaux. À travers cette première liste nationale, les autorités entendent ainsi mieux articuler les priorités sanitaires, les capacités industrielles et les besoins d'approvisionnement, tout en soutenant le développement de la filière pharmaceutique nationale et son ouverture sur les marchés internationaux.

M. Seghilani

POUR L'ÉLABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE EXÉCUTIVE À L'HORIZON 2030

Baddari réunit les entreprises économiques autour de l'IA

La nécessité d'élaborer un programme national intégré à l'horizon 2030, reposant sur quatre objectifs stratégiques complémentaires, a été au cœur d'une séance de travail présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avec des représentants d'entreprises économiques publiques et privées. La rencontre, consacrée aux moyens de mobiliser les financements nationaux et d'unifier les efforts en vue de développer l'infrastructure de calcul haute performance, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'intelligence artificielle, a indiqué un communiqué du ministère. Le premier objectif consiste à mobiliser les financements nécessaires, avec la contribution des entreprises publiques et privées, pour l'acquisition de processeurs graphiques (GPU), afin de renforcer les capacités nationales en matière de calcul avancé et de doter les chercheurs et ingénieurs des moyens techniques nécessaires au développement de solutions innovantes. Le deuxième objectif porte sur le financement de la recherche scientifique et des projets appliqués d'intérêt national prioritaire, en orientant les efforts de recherche vers les besoins économiques et technologiques du pays et en favorisant la transformation des résultats scientifiques en solutions concrètes et en produits à valeur ajoutée. Le troisième axe concerne le soutien au centre de recherche spécialisé dans l'intelligence artificielle et les données, à travers le renforcement de ses capacités scientifiques et techniques, afin de lui permettre de jouer un rôle central dans la recherche avancée, la production de connaissances et l'adaptation aux mutations technologiques mondiales. Enfin, le quatrième objectif vise à attirer des compétences scientifiques et technologiques de haut niveau, en Algérie et à l'étranger, notamment les compétences algériennes de la diaspora. Un régime de recrutement spécifique et attractif serait mis en place, offrant des conditions professionnelles incitatives, des salaires compétitifs et un environnement de recherche moderne, conformément à la législation en vigueur. Les participants sont convenus de mettre en place un cadre de travail commun réunissant des représentants des entreprises économiques, de la Commission nationale chargée de la mise en œuvre de la stratégie d'intelligence artificielle et des organismes publics concernés. Ce cadre aura pour mission d'élaborer une feuille de route exécutive jusqu'en 2030, comprenant l'identification des besoins et des priorités, la définition des mécanismes de financement et des contributions des partenaires, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre par étapes, assorti d'indicateurs précis permettant de mesurer les réalisations et leur impact. Selon le communiqué, cette rencontre traduit la conviction que l'investissement dans l'intelligence artificielle constitue « un investissement stratégique dans la connaissance, l'humain et la capacité nationale d'innovation », au-delà de la simple acquisition d'équipements. Elle confirme également que la construction d'un écosystème national intégré dans ce domaine constitue une responsabilité partagée, nécessitant la conjugaison des efforts des différents secteurs et entreprises et la mobilisation du capital humain national autour de projets à impact scientifique, économique et technologique tangible.

L. Zeggane

CETTE ENVELOPPE EST DESTINÉE À FINANCER L'ÉLECTRIFICATION, LE SOUTIEN TARIFAIRE ET LES ÉNERGIES VERTES

PLF 2027 : 123,4 milliards DA pour le secteur de l'Énergie

Le secteur de l'Énergie et des Énergies renouvelables est doté d'une enveloppe de 123,4 milliards de dinars au titre du projet de loi de finances (PLF) 2027.

Présentant le budget de son département, le ministre Mourad Adjal a indiqué que ces crédits sont principalement destinés au financement des programmes de raccordement à l'électricité et au gaz, au soutien des factures d'électricité dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux concernées, ainsi qu'au développement des énergies nouvelles et renouvelables et à la maîtrise de la consommation énergétique. Dans le détail, 93,89 milliards de dinars sont consacrés aux programmes d'électricité et de gaz, tandis que 24,06 milliards de dinars sont destinés à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies nouvelles et renouvelables. Le budget prévoit également des crédits pour le fonctionnement et l'équipement des services du secteur, notamment dans les nouvelles wilayas. Ces financements permettront de poursuivre les programmes de raccordement des foyers aux réseaux d'électricité et de gaz à travers les wilayas, y compris les programmes complémentaires décidés par le président de la République. De nouvelles opérations sont également prévues au profit des wilayas créées en 2019 et en 2026. Par ailleurs, le programme national de maîtrise de l'énergie prévoit 1,5 milliard de dinars pour la réalisation de 13 projets visant à rationaliser la consommation énergétique dans les secteurs des services et de l'habitat, de l'industrie et des collectivités locales. Le budget prévoit également un soutien aux nouvelles wilayas, notamment à travers l'équipement de certaines directions en matériel de bureau et informatique et la création de directions de l'énergie dans les wilayas nouvellement créées.

DES MESURES FISCALES POUR SOUTENIR LE SECTEUR

Le PLF 2027 prévoit plusieurs mesures législatives intéressant le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables. Parmi elles figure la prorogation de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité, ainsi qu'au transport, à la distribution et à la commercialisation du gaz par canalisation. Le projet prévoit également la prolongation des délais de récupération des crédits de taxe liés à certaines opérations réalisées en 2025. Le texte prévoit, en outre, de porter à 10 % le taux de déduction fiscale applicable aux dépenses engagées pour la réalisation d'infrastructures destinées à la production d'hydrogène vert et d'énergies renouvelables. Cette mesure sera étendue aux dépenses liées au boise-



ment et au reboisement des forêts. D'autres dispositions portent sur les modalités de recouvrement et de versement du droit fixe sur la consommation d'électricité et de gaz. La société concessionnaire de la distribution de l'électricité et du gaz sera chargée de collecter ce droit et de le reverser sur la base des montants effectivement encaissés. Le projet prévoit également l'exonération de la taxe sur la consommation énergétique pour certains produits fonctionnant à l'électricité, fabriqués localement et destinés à l'exportation, conformément aux conditions fixées par la réglementation en vigueur.

PRÈS DE 99 % DE COUVERTURE ÉLECTRIQUE ET 80 % POUR LE GAZ

Le ministre a fait état des progrès réalisés en matière d'accès à l'énergie. Le taux d'accès à l'électricité avoisine désormais 99 %, avec plus de 12,8 millions de clients, tandis que le taux de pénétration du gaz atteint près de 80 %, pour plus de 8,7 millions de clients. Depuis 2002, plus de 2,7 millions de foyers ont été raccordés au gaz et plus de 521.000 foyers à l'électricité, grâce à une enveloppe de 514 milliards de dinars mobilisée sur le budget de l'État. Ces chiffres devraient progresser avec l'achèvement des programmes et projets en cours de réalisation. Les travaux de raccordement au gaz ont également été lancés dans les deux dernières wilayas encore concernées par cette opération, à savoir In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, à travers la réalisation de deux stations de gaz propane. Mourad Adjal a également souligné les efforts déployés pour préserver la stabilité du système électrique et assurer la continuité de l'approvisionnement, malgré les conditions climatiques exceptionnelles de l'été 2026, marquées par des températures record et des incendies de forêt ayant entraîné une forte hausse de la consommation.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE: DES RACCORDEMENTS RENFORCÉS

Le raccordement des exploitations agricoles et des zones

industrielles figure également parmi les priorités du secteur. Selon le ministre, plus de 107.704 exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité. À ce titre, 5.584 opérations sont actuellement en cours de réalisation, tandis que 2.482 autres sont en phase de lancement. Il a également indiqué que les projets stratégiques du secteur agricole, notamment Baladna Algérie, BF et Cevital, ont été raccordés à l'énergie avant les délais fixés. S'agissant des infrastructures destinées aux activités économiques, 43 zones industrielles ont été raccordées à l'électricité, dont trois avec des solutions définitives. Pour le gaz, 31 zones industrielles ont bénéficié d'un raccordement, dont 19 avec des solutions définitives. À cela s'ajoutent 102 zones d'activité raccordées à l'électricité et 71 au gaz.

SÉCURITÉ DOMESTIQUE : 21 MILLIONS DE DÉTECTEURS INSTALLÉS

Sur le volet de la sécurité domestique, le ministre a indiqué que 21 millions de détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés gratuitement dans les logements. L'opération se poursuivra jusqu'à atteindre l'objectif fixé de 22 millions d'appareils. Son coût, estimé à 39,7 milliards de dinars, est entièrement pris en charge par le budget de l'État. Par ailleurs, l'État mobilise annuellement plus de 23 milliards de dinars pour soutenir les factures d'électricité dans les wilayas du Sud et

des Hauts-Plateaux concernées.

ÉNERGIES RENOUVELABLES : 15 000 MW À L'HORIZON 2035

Le développement des énergies nouvelles et renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique figurent parmi les priorités de la stratégie nationale. Le programme engagé vise à porter la capacité de production d'électricité à partir de sources renouvelables à 15.000 mégawatts (MW) à l'horizon 2035. La première phase prévoit la réalisation, par le groupe Sonelgaz, de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 3.200 MW. Ces installations sont réparties sur 21 centrales dans 14 wilayas, avec des capacités comprises entre 80 et 300 MW. Parmi les projets figure une centrale de 200 MW à Tindouf, équipée d'un système de stockage de 25 MW. À ce jour, une capacité de 760 MWc est entrée en service. La capacité prévue de 3.200 MW devrait représenter 13 % de la capacité totale installée de production électrique et contribuer à répondre à la demande nationale, notamment durant les pics de consommation estivaux. En parallèle, trois programmes de développement des énergies renouvelables hors réseau sont mis en œuvre en 2026. Ils portent sur l'électrification de plus de 2.500 logements isolés grâce à des systèmes solaires photovoltaïques individuels, principalement dans les Hauts-Plateaux et le Sud, l'installation de 100 sys-

tèmes de pompage d'eau solaire au profit des exploitations agricoles, ainsi que la mise en place de 1.000 systèmes solaires sur les toitures des bâtiments et infrastructures publics.

L'énergie éolienne figure également parmi les axes retenus, avec des études de faisabilité engagées pour deux projets d'une capacité totale estimée à 200 MW. Des études préparatoires sont aussi programmées en vue de futurs projets pilotes dans les domaines de la géothermie, de la biomasse et de l'hydroélectricité.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : 1 000 BORNES PRÊTES À ENTRER EN SERVICE

Dans le cadre du développement de la mobilité électrique, le secteur a achevé la réalisation de 1.000 points de recharge pour véhicules électriques. Installés dans les stations-service situées le long de l'autoroute Est-Ouest ainsi que dans différentes villes du pays, ces équipements devraient entrer en service en 2027, après la finalisation des modalités de tarification. Le ministère travaille également en coordination avec les départements concernés à l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre réglementaire et juridique destinés à promouvoir la mobilité électrique.

SONELGAZ POURSUIVRA LES OPÉRATIONS DE RACCORDEMENT

Au-delà des mesures inscrites dans le PLF 2027, Adjal a affirmé que Sonelgaz poursuivra, en coordination avec les walis, le suivi des opérations de raccordement à l'électricité et au gaz prévues dans le cadre des programmes financés par les wilayas ou conjointement par ces dernières et l'entreprise. Le secteur œuvrera également à l'élaboration d'un modèle national de consommation de l'électricité et du gaz, destiné à préserver les ressources énergétiques pour les générations futures et à garantir la sécurité énergétique du pays. Cette démarche doit accompagner une transition progressive vers un mix énergétique durable reposant sur l'ensemble des sources d'énergie disponibles.

Sarah O.

SUIVI DES PRIX DES PRODUITS DE BASE Ghrieb examine le dispositif

Conformément aux instructions et orientations du président Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du Conseil des ministres de dimanche dernier, et portant sur la régulation des prix des produits de large consommation, en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Conseil interministériel conjoint consacrée à l'examen des modalités d'adhésion des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes au nouveau dispositif de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité à l'échelle nationale. Un communiqué des services du Premier ministre a précisé que les préoccupations et les propositions formulées par les représentants des mandataires et des grossistes en fruits et légumes ont été examinées, notamment en ce qui concerne l'organisation de la commercialisation de ces produits dans un cadre structuré, selon une approche participative visant exclusivement à renforcer la transparence et à assurer la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de distribution, du producteur au consommateur, tout en garantissant leur disponibilité régulière à des prix maîtrisés, dans l'intérêt du consommateur. Cette réunion, a-t-on indiqué, s'est tenue en présence des ministres concernés, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture, du président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes.

R. N.

PLF - 2027

Des avantages pour les Fonds d'investissement

Sur une période de 10 ans à partir du 1er janvier 2027, le projet de loi de finances 2027, adopté par le Conseil des ministres le 4 octobre dernier, prévoit des avantages fiscaux sous formes d'incitations fiscales destinées aux sociétés d'investissement et aux organismes de capital-risque pour stimuler l'économie nationale et la création d'emplois.



Ph:DR

Le DG du trésor et de la comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, en a parlé dans son exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale dans le cadre de l'examen du PLF 2027. Lors de cette séance, présidée par le vice-président de la Commission, Abdelnour Belarbi, Hadj Mohamed Sebaa a évoqué les mesures pertinentes contenues dans le projet de loi, telles que l'octroi d'avantages fiscaux au profit des organismes de capital-risque et des sociétés d'investissement. Ces avantages concernent l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), ainsi que l'exonération des droits d'enregistrement pour l'ensemble des opérations de souscription, de cession, de transfert, ainsi que pour les opérations de restructuration réalisées par ces orga-

nismes, l'objectif, apprend-on, étant d'encourager l'investissement, de soutenir le financement des start-up et des petites et moyennes entreprises (PME) afin d'atteindre l'objectif de 20.000 entreprises, et de contribuer à la diversification de l'économie nationale et à la création d'emplois. Selon l'exposé des motifs, ce dispositif devrait ainsi favoriser la mobilisation de capitaux en faveur de projets productifs, soutenir la création et le développement d'activités économiques, contribuer à la diversification de l'économie nationale et générer, à moyen et long termes, des retombées économiques susceptibles de compenser le coût budgétaire des exonérations consenties. L'encadrement de ces avantages dans le temps permet, en outre, de concilier l'objectif

d'incitation à l'investissement avec la préservation des intérêts du Trésor public, explique-t-on. La même source indique que « la présente mesure vise à instaurer un régime fiscal incitatif au profit des fonds d'investissement créés en vertu de conventions internationales, afin de favoriser leur implantation, leur développement et la mobilisation de ressources financières au service de l'investissement national. » Enfin, « l'octroi de cet avantage fiscal applicable sur les dividendes perçus par les fonds d'investissement, pour une durée limitée et clairement définie, est de nature à améliorer les conditions de lancement et de fonctionnement de ces fonds, à renforcer leur capacité d'intervention et à faciliter la réalisation de projets d'investissement dans des secteurs pré-

sentant un intérêt pour l'économie nationale », lit-on dans l'exposé des motifs. Au début de ce mois, le système capital-risque en Algérie s'est enrichi d'un nouveau fonds de placement collectif, dénommé "Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up", dont les actifs initiaux proposés s'élèvent à plus de 280 millions de DA (280.354.200 DA), destinés aux entreprises et projets innovants et les start-ups, non cotés, relevant de l'écosystème universitaire, scientifique, technologique et entrepreneurial national. Les investissements seront principalement orientés vers les domaines de la numérisation et de l'intelligence artificielle, de la santé et des biotechnologies, de l'agriculture et des industries agroalimentaires, de l'énergie et de l'environnement, ainsi que de l'industrie, de la logistique et des services technologiques. Son agrément a été délivré par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) conformément aux dispositions du règlement COSOB relatif aux organismes de placement collectif à capital-risque (OPCR), qui encadre ce type d'organismes d'investissement. Le fonds sera géré par la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3, relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoute la Commission.

M'hamed Rebah

ALGÉRIE-BENGLADESH

La coopération énergétique et minière au menu

Le ministre bangladais de l'Énergie, des Ressources minérales et de l'Électricité, Iqbal Hassan Mahmood, est à Alger pour une visite de deux jours en vue d'examiner les opportunités d'investissement et de partenariat avec l'Algérie. À la tête d'une délégation comprenant des responsables de son département ainsi que des représentants d'entreprises opérant dans le secteur énergétique, il a été accueilli à l'aéroport international d'Alger par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Hier, mardi, le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, le ministre bangladais pour examiner ces opportunités d'investissement et de partenariat dans le domaine minier, notamment dans le domaine du minerai de fer. Les perspectives prometteuses de coopération entre l'Algérie et le Bangladesh ont été mises en avant, a indiqué un communiqué du ministère. À l'occasion de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, le ministre a rappelé la volonté forte et constante du président Abdelmadjid Tebboune de faire du secteur minier un véritable levier du développement économique national, à travers "la diversification des sources de revenus du pays, la valorisation optimale des ressources du sous-sol et la création d'une valeur ajoutée locale

par l'industrialisation". Le ministre a présenté un exposé détaillé sur la nouvelle loi minière, ainsi que sur les avantages concurrentiels et les mesures qu'elle prévoit pour stimuler les investissements nationaux et étrangers. Il a souligné, à ce propos, que ce "nouveau cadre législatif vise à moderniser le secteur à travers la simplification des procédures administratives, la garantie de la sécurité juridique pour les investisseurs et l'octroi d'incitations fiscales attractives". Des opportunités de projets de partenariat mutuellement bénéfiques ont été identifiées, particulièrement dans la filière du phosphate et des engrais phosphatés. La découverte historique du premier gisement de fer (magnétite) au Bangladesh a été évoquée. Les deux parties estiment que les avancées réalisées par le Bangladesh conjuguées aux grands projets structurants engagés par l'Algérie, "ouvrent des perspectives de coopération technique et de complémentarité entre les deux pays". De son côté, Iqbal Hassan Mahmood a salué les grandes réformes engagées par l'Algérie, affichant l'intérêt de son pays pour le potentiel et les capacités minières algériennes, notamment au regard de la forte croissance industrielle enregistrée au Bangladesh et de ses besoins croissants en matières premières minérales et en minéraux industriels. Concernant la partie « hydrocarbures » de cette visite, il

est utile de rappeler que, le mois dernier, Mohamed Arkab a examiné par visioconférence, avec Iqbal Hassan Mahmood, les mécanismes d'approvisionnement du Bangladesh en gaz naturel liquéfié (GNL) et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures. La rencontre s'était déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, de l'ambassadeur du Bangladesh auprès de l'Algérie, des responsables exécutifs de plusieurs entreprises bangladaises du secteur pétrolier et gazier, notamment Petrobangla, Bangladesh Petroleum Corporation (BPC) et Rupantarita Prakritik Gas Company Limited (RPGCL), ainsi que de cadres des deux parties. Les entretiens ont porté sur les mécanismes d'approvisionnement du Bangladesh en GNL algérien, la partie bangladaise ayant exprimé son intérêt pour la conclusion de contrats d'achat de GNL auprès de l'Algérie, au regard de la place qu'occupe le groupe Sonatrach en tant que fournisseur fiable et stratégique sur le marché international du gaz. Les deux parties ont également examiné les possibilités de partenariat entre Sonatrach et les entreprises bangladaises dans les domaines du GNL, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et des produits pétroliers, ainsi que dans le développement des infrastructures connexes.

M. R.

SANTÉ MILITAIRE

Les travaux des 54^e journées médico-chirurgicales de l'ANP s'ouvrent à Alger

Le directeur central des services de Santé militaire, le général-major Souid Mohamed El Bachir, a présidé, hier à Alger, l'ouverture des travaux des 54^e journées médico-chirurgicales de l'Armée nationale populaire. Un communiqué du ministère de la Défense a précisé que la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, ainsi que des cadres relevant des différents Commandements de l'ANP. En cette occasion, Souid Mohamed El Bachir a souligné dans son allocution que l'organisation de cette édition illustre « l'importance accordée par le Haut Commandement de l'ANP à l'amélioration du système de la prise en charge sanitaire et à la consolidation de ses performances, conscient de son rôle central dans la préservation du capital humain et dans le renforcement de la disponibilité opérationnelle de nos Forces armées, reflétant ainsi la ferme volonté de poursuivre le processus de modernisation du système sanitaire militaire au diapason des évolutions accélérées des nouvelles technologies que connaît le domaine de la médecine et des sciences médicales ». À l'instar des éditions précédentes, cet événement scientifique réunit des médecins chercheurs, des experts et des professionnels du domaine de la santé, des praticiens issus de différents services hospitaliers ainsi que des maîtres de conférences issus de l'intérieur et de l'extérieur du pays, relève le communiqué. Durant trois jours, les participants arboreront des thématiques en rapport avec « les grandes mutations que connaît la médecine moderne, la sécurité sanitaire et la qualité de soins, ainsi que des avancées notables en matière d'innovations thérapeutiques et les antidotes ». Le programme comprend, en outre, « des ateliers pratiques spécialisés dans des domaines de la simulation chirurgicale et de la cardiologie, et des tables rondes pour débattre des thèmes liés aux pratiques médicales modernes, offrant ainsi un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les différents acteurs du domaine », conclut le communiqué.

R. N.

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE TRANSPORT

Les nouveaux bus remis aux transporteurs privés

La remise des nouveaux autobus aux transporteurs privés se poursuit à travers les différentes wilayas du pays, sous la supervision des directions des transports, dans le cadre des facilités accordées par l'État pour concrétiser cette opération nationale. Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre de la décision du président de la République relative au renouvellement du parc national de transport. Elle s'inscrit également dans les efforts visant à moderniser le secteur des transports, à renouveler le parc national et à renforcer les capacités du transport public. L'objectif est d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et leurs conditions de déplacement, notamment en matière de confort et de sécurité.

Ania N.

SAHARA OCCIDENTAL

Intense et active dynamique de solidarité en Europe

Plusieurs villes européennes accueilleront, dans les prochaines semaines, des conférences politiques, des rencontres sur les droits humains, ainsi que des manifestations artistiques et cinématographiques en soutien au peuple sahraoui.

En Allemagne comme en Espagne, ces initiatives visent à maintenir la question sahraouie au cœur de l'actualité internationale et à réaffirmer le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. La solidarité européenne avec le peuple sahraoui s'apprête à connaître un nouvel élan à travers un programme dense d'activités politiques, culturelles et militantes. En Allemagne, la mobilisation s'articulera notamment autour des « Semaines d'action solidaire », prévues du 31 octobre au 14 novembre prochains à l'échelle nationale, à l'initiative du réseau des organisations de solidarité avec le Sahara occidental. Placée sous le slogan « 51 ans d'occupation – 51 ans de résistance », cette campagne entend sensibiliser l'opinion publique à la situation du peuple sahraoui et renforcer le soutien international à sa lutte. L'initiative vise notamment à dénoncer la répression et la dégradation de la situation des droits humains dans les territoires occupés, à attirer l'attention sur les difficultés humanitaires des réfugiés sahraouis et à contrer les tentatives de normalisation économique et diplomatique de l'occupation.

UN PROGRAMME DIVERSIFIÉ DANS PLUSIEURS VILLES ALLEMANDES

Plusieurs rendez-vous sont prévus dans différentes villes allemandes. Leipzig ouvrira le programme le 24 octobre avec une rencontre consacrée au « colonialisme, aux droits humains et à la responsabilité mondiale ». Deux jours plus tard, des ateliers thématiques intitulés « Sahara occidental et interconnexions mondiales » permettront d'examiner les mécanismes d'exploitation des ressources sahraouies et les enjeux liés au commerce international. À Berlin, une journée dédiée au Sahara occidental se tiendra le 1er novembre au centre « New York im Bethanien ». Le programme se poursuivra le 3 novembre avec l'inauguration, au Club de la démocratie et des droits humains, de l'exposition photo-



PH: DR

graphique « Dakhla », signée par l'artiste Samuel Nacar. D'autres rendez-vous sont annoncés à Mannheim, Greifswald et Heidelberg, où des rencontres consacrées aux droits humains, des soirées de contes et des projections cinématographiques solidaires sont prévues les 3, 5 et 12 novembre. La programmation berlinoise se prolongera également avec la présentation d'un nouvel ouvrage et une rencontre consacrée aux droits humains au centre Mehringhof, le 14 novembre, ainsi qu'une soirée musicale au centre SO36, le 15 novembre. Les activités se poursuivront le 19 novembre à l'université Goethe de Francfort, avec un colloque universitaire portant sur l'utilisation du secteur touristique et des politiques culturelles par la puissance occupante pour consolider le fait accompli. À travers cette diversité de formats, les organisations solidaires entendent élargir la sensibilisation à la question sahraouie, en mobilisant aussi bien les milieux universitaires et associatifs que les espaces culturels et artistiques.

MADRID ACCUEILLE LA 50E ÉDITION DE L'EUCOCO

En Espagne, l'attention se portera sur Madrid, qui accueillera les 13 et 14 novembre prochains la 50e édition de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco 2026). Cette rencontre marquera une étape symbolique, en célébrant un demi-siècle de coordination internationale et de

soutien politique, juridique et humanitaire à la cause sahraouie. Dans cette perspective, la Coordination des associations espagnoles de solidarité avec le Sahara occidental a appelé à une large mobilisation populaire et politique. Une manifestation nationale est notamment prévue dans la capitale espagnole le 14 novembre afin de dénoncer les accords de Madrid de 1975, considérés par les militants sahraouis comme le point de départ du processus de démembrement du territoire et du drame de l'exil. Cette mobilisation intervient dans un contexte où les organisations de solidarité cherchent à renforcer la visibilité internationale de la question sahraouie et à rappeler les responsabilités liées à la décolonisation du territoire. Des amphithéâtres universitaires aux tribunes militantes, en passant par les salles de cinéma et les espaces artistiques, ces initiatives témoignent de la persistance de la solidarité européenne avec le peuple sahraoui.

Elles traduisent la volonté des acteurs associatifs et politiques de contrer les tentatives de marginalisation de cette question et de maintenir la pression en faveur d'une solution conforme au droit international. Pour les organisations mobilisées, la fin de la colonisation et l'exercice libre, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination demeurent les conditions essentielles d'une paix juste et durable au Sahara occidental.

M. Seghilani

AOUSSERD

Le peuple sahraoui célèbre la Journée nationale des travailleurs

Les activités commémoratives de la Journée nationale des travailleurs sahraouis, célébrée le 20 octobre, ont débuté, hier, dans la wilaya d'Aousserd, en présence du président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, ainsi que de membres du Conseil constitutionnel, du Conseil consultatif et de l'état-major de l'Armée de libération populaire sahraouie. Une délégation de travailleurs algériens et une foule nombreuse de citoyens de la wilaya ont également pris part à cet événement.

Cette journée nationale coïncide avec la commémoration de l'opération de sabotage, en 1974, du convoyeur de phosphate, menée par une unité de l'Armée de libération populaire sahraouie. La cérémonie a été marquée par une allocution de bienvenue de la wali d'Aousserd, Kheira Blahi, qui a souligné la portée historique de cet événement. Elle a notamment évoqué les sacrifices consentis par le peuple sahraoui depuis plus de cinquante ans, ainsi que les réalisations accomplies au cours de cette période. De son côté, le secrétaire général de l'Union des travailleurs sahraouis, Mohamed Nafai, a rendu hommage à l'ensemble des travailleurs sahraouis, saluant leur dévouement, leur patience et leur détermination à surmonter les difficultés afin de servir leur juste cause. Un représentant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a, pour sa part, transmis les salutations et les marques d'estime du secrétaire général de l'organisation algérienne à l'Union des travailleurs de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro. Il a également réaffirmé la solidarité de l'UGTA avec le peuple sahraoui, ainsi que son soutien à sa juste cause et à son droit à la liberté et à l'indépendance.

Prenant également la parole, le vice-président du Conseil consultatif, Aba Ali, a mis en avant l'importance historique de cette commémoration, tout en soulignant les défis de la période actuelle et la nécessité de renforcer l'unité pour faire face aux manœuvres de l'adversaire. En conclusion, Aba Ali s'est recueilli à la mémoire des martyrs sahraouis. Il a également salué la lutte menée par les Sahraouis dans les territoires occupés et la résistance des détenus sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain. La cérémonie a été ponctuée de prestations artistiques rendant hommage à la lutte du peuple sahraoui et aux sacrifices consentis pour la défense de sa cause nationale.

M. S.

À STOCKHOLM EN SUÈDE

Une conférence met en lumière la situation des femmes sahraouies

Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue à Stockholm, en Suède, la délégation féminine sahraouie a organisé, mardi soir, une conférence intitulée « La réalité des femmes sahraouies au Sahara occidental », au siège des organisations de la société civile suédoise, en présence de représentants du Comité suédois de solidarité avec le peuple sahraoui et de l'organisation Africa Groups of Sweden.

La rencontre a permis de mettre en lumière le parcours des femmes sahraouies, leur rôle dans la lutte nationale et les violations des droits humains auxquelles elles sont confrontées dans les territoires occupés du Sahara occidental. Prenant la parole à l'ouverture de la conférence, la ministre des Affaires sociales et de la Promotion de la

femme, Eswailma Beyrouk, a exprimé ses remerciements aux participants au nom des femmes sahraouies. Elle a rappelé les sacrifices et les souffrances endurés par ces dernières depuis le début de l'invasion marocaine du Sahara occidental, marquée notamment par les déplacements forcés, l'exil et de multiples épreuves. La ministre a également souligné le rôle central des femmes sahraouies dans la création des camps de réfugiés, la construction des institutions de l'État sahraoui et les différentes étapes de la lutte nationale, aux côtés des hommes, depuis le déclenchement de la révolution sahraouie jusqu'à aujourd'hui. Elle a insisté sur la place essentielle qu'occupe la femme dans la société sahraouie, notamment dans l'éducation des générations futures, le renforce-

ment de la résilience et la poursuite de la lutte pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi que de recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Eswailma Beyrouk a, par ailleurs, mis en avant les acquis politiques et institutionnels réalisés par les femmes sahraouies au sein de la République sahraouie, à travers leur participation à la gestion des affaires publiques et leur accès à des responsabilités politiques, diplomatiques et législatives dans les institutions de l'État.

DES VIOLATIONS DÉNONCÉES DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

De son côté, Mina Abaali, membre de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine, a dressé un tableau de la situation

des femmes sahraouies dans les villes occupées du Sahara occidental. Elle a dénoncé les violations de leurs droits humains et juridiques, évoquant notamment des actes de torture, des mauvais traitements, des arrestations, des enlèvements et des agressions sexuelles qu'elle attribue aux services de sécurité de l'occupant marocain. La militante des droits humains a également évoqué plusieurs cas de souffrances vécues par des femmes sahraouies lors de périodes de disparition forcée et de détention dans des lieux secrets et des centres de détention. Elle a souligné que ces pratiques portaient atteinte à leur dignité ainsi qu'à leur intégrité physique et psychologique. Mina Abaali a affirmé que les femmes sahraouies, à l'instar de l'ensemble de la population, demeuraient déterminées

à poursuivre leur lutte et à faire face aux violations. Elle a notamment cité la création de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine, une initiative qui constitue, selon elle, un défi lancé aux autorités marocaines depuis l'intérieur même des territoires occupés. Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités menées par la délégation féminine sahraouie durant sa visite en Suède. Ces initiatives visent à faire connaître la situation des femmes sahraouies, à attirer l'attention sur la réalité des droits humains au Sahara occidental et à informer l'opinion publique suédoise des derniers développements de la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

M. S.

JIJEL. CULTURE DE LA BANANE

De nouveaux sites pour étendre sa production

La wilaya de Jijel se tourne résolument vers le développement de la filière bananière. Une récente rencontre de coordination a réuni les autorités locales et des experts ministériels afin d'identifier les sites les plus propices à cette culture, s'appuyant sur un bilan déjà prometteur et des atouts climatiques indéniables.

Une étape décisive pour l'agriculture locale a été franchie ce lundi au siège de la wilaya de Jijel. Le wali, Ahmed Meguelati, a présidé une rencontre stratégique regroupant des représentants du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'objectif principal de cette réunion était d'étudier et de désigner les zones géographiques les plus adaptées à la culture des bananiers, tout en évaluant avec précision le potentiel agricole et technique des terres concernées.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de croissance déjà bien amorcée sur le terrain. Actuellement, la surface dédiée à la culture de la banane dans la



région s'élève à 20 hectares, répartis à travers 25 projets privés exploitant la technique des serres multi-chapelles. Pour optimiser leur production, certains investisseurs locaux n'ont pas hésité à se tourner vers des méthodes scientifiques innovantes, à l'image de la "culture tissulaire". Cette technique de multiplication en laboratoire permet d'obtenir des plants de bananiers identiques et à très haut rendement, garantissant ainsi une meilleure rentabilité et une qualité homogène.

Le président de la chambre locale de l'agriculture, Toufik Beka, a réaffirmé l'en-

gagement de son instance à soutenir la feuille de route du ministère de tutelle, qui vise une extension significative des surfaces allouées à cette culture. Selon lui, la wilaya de Jijel dispose de tous les atouts nécessaires pour faire de ce programme un véritable succès. Outre un microclimat particulièrement approprié à ce type de fruit tropical, la région bénéficie d'un encadrement humain qualifié et d'une excellente maîtrise de l'itinéraire technique, jetant ainsi les bases d'un pôle agricole d'excellence.

R. R.**SIDI BEL-ABBÈS.** PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN ET L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE PRÉCOCE

Lancement d'une journée de sensibilisation

La prévention du cancer du sein et l'importance de son dépistage précoce ont été au centre d'une journée d'information et de sensibilisation organisée lundi à Sidi Bel-Abbès, avec la participation de médecins et de spécialistes de l'établissement hospitalier mixte de lutte contre le cancer "Tidjini Hadam" et du secteur de la santé de la wilaya.

Cette rencontre, organisée dans le cadre des activités d'Octobre Rose, a permis de mettre en lumière le rôle d'un mode de vie sain et de l'allaitement maternel dans la réduction des risques de cancer du sein, ainsi que l'importance du diagnostic précoce, les méthodes thérapeutiques les plus récentes et la prise en

charge médicale des patientes. À cette occasion, Dr Djamil Bouabida, spécialiste au service de l'allaitement et des nouveau-nés à la maternité et à l'hôpital de l'enfance de Sidi Bel-Abbès, a indiqué que cette rencontre visait à mettre en évidence les principaux facteurs de prévention, notamment l'allaitement maternel, qui contribue à réduire le risque de cancer du sein, ainsi que l'adoption d'une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique. Elle a également souligné que cette journée de sensibilisation avait pour objectif de "renforcer la coordination et la complémentarité entre les différents professionnels de la santé, notamment les médecins hospita-

liers, les médecins généralistes et les sages-femmes, qui jouent un rôle essentiel dans la communication avec les femmes et leur orientation vers les examens périodiques". De son côté, Pr Houria Khaldi, cheffe du service de radiothérapie au sein de l'établissement hospitalier mixte de lutte contre le cancer, a mis en avant le rôle essentiel des traitements complémentaires et de la radiothérapie, soulignant que "le diagnostic aux premiers stades de la maladie change considérablement la prise en charge médicale, en offrant aux équipes soignantes une plus grande marge de manœuvre pour mettre en œuvre des protocoles thérapeutiques efficaces et ciblés, permettant de réduire les com-

plications et d'obtenir de meilleurs résultats". Dans le même contexte, Dr Sara Tahouri, spécialiste en oncologie médicale, a affirmé que la sensibilisation continue demeure un levier essentiel pour réduire la mortalité liée à cette maladie.

Elle a précisé que les chances de guérison complète augmentaient considérablement lorsque le cancer était détecté précocement, d'où la nécessité de sensibiliser les femmes à l'importance de consulter sans hésitation et de réaliser régulièrement un examen clinique ou une mammographie. Pour sa part, Dr Aïcha Behiri, chirurgienne au sein du même établissement hospitalier, a souligné l'importance du diagnostic précoce sur le plan chirurgical, indiquant que la détection de la tumeur à un stade initial permettait, dans de nombreux cas, de recourir à une chirurgie conservatrice préservant le sein et évitant une ablation totale. Cette approche contribue également à améliorer considérablement l'état psychologique et la qualité de vie des femmes après le traitement.

Au terme de cette journée d'information et de sensibilisation, les participants ont insisté sur la nécessité d'intensifier les campagnes de prévention et d'encourager les femmes à surmonter leurs craintes et leurs hésitations, en les incitant à se rapprocher des services de santé spécialisés pour effectuer des examens réguliers, afin de renforcer la culture de la prévention et de favoriser le dépistage de la maladie à ses premiers stades.

KHENCHELA. VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Réception de 22 000 doses

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Khenchela a réceptionné 22.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière, a indiqué, lundi, le directeur du secteur, Mohamed Zineddine Akbi. Le même responsable a précisé à l'APS que le vaccin antigrippal est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux enfants, aux adultes atteints de maladies chroniques, aux femmes enceintes, aux travailleurs du secteur de la santé et aux citoyens devant effectuer une Omra. Il a ajouté que la campagne de vaccination qui débutera le 27 octobre dans toutes les communes de la wilaya, se poursuivra jusqu'au mois de mars 2027, avant de préciser que le vaccin disponible cible quatre souches virales parmi les plus susceptibles de se propager durant l'hiver. Selon M. Akbi, la DSP a mis en place, dans le cadre de la préservation de la santé publique et de l'amélioration du niveau de prévention contre les maladies saisonnières pouvant être contractées par les catégories les plus exposées au risque de complications, 33 centres de vaccination fixes et 12 autres mobiles afin de se rapprocher au maximum des citoyens résidant dans des zones éloignées. Le DSP a appelé les citoyens appartenant à des groupes vulnérables, notamment les patients atteints de maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées de 65 ans et plus, à se rendre dans les établissements de santé et les pharmacies pour recevoir le vaccin antigrippal qui "doit être administré à titre préventif et non lorsque la maladie se déclare".

MASCARA. PRIX NATIONAL DU MEILLEUR PRODUIT ARTISANAL

Neuf artisans représenteront la wilaya aux éliminatoires régionales

Neuf artisans ont été sélectionnés, lundi, au siège de la Maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Mascara, pour participer aux éliminatoires régionales de l'Ouest du Prix national du meilleur produit artisanal, prévues jeudi prochain dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, Khaled Tahraoui. Dans une déclaration à l'APS, M. Tahraoui a précisé que cette sélection concerne trois artisans spécialisés dans la confection de vêtements traditionnels masculins, cinq artisanes spécialisées dans la confection de vêtements traditionnels féminins et un artisan spécialisé dans les industries du cuir. Les artisans retenus exercent dans les communes de Mascara, Sig, Bouhanifia, Ghriss et Tighennif. Les participants ont été sélectionnés par une commission spécialisée composée de représentants de plusieurs partenaires du secteur de l'artisanat dans la wilaya, ainsi que de cadres de la Direction du tourisme et de l'artisanat, dans le cadre des éliminatoires locales destinées à désigner le meilleur produit artisanal. Cette compétition a enregistré la participation de 40 artisans et artisanes exerçant dans divers domaines.

TLEMCEM. RÉGION DE HAFIR

Réhabilitation des forêts de chênes-lièges

La wilaya de Tlemcen a bénéficié d'un projet de réhabilitation des forêts de chênes-lièges dans la région de Hafir, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation des forêts. Le chef du service de la vulgarisation et du développement des ressources forestières, Tarek Selladji, a indiqué à l'APS que ce projet, qui s'étale sur une période de dix ans, concerne trois wilayas pilotes, à savoir Tlemcen, Béjaïa et Jijel. Il est réalisé en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en coordination avec le Parc national de Tlemcen. Le projet prévoit plusieurs opérations, notamment de nouvelles plantations de chênes-lièges, des travaux de nettoyage, l'aménagement de pistes pare-feu, ainsi que la réalisation de tours de surveillance et de bassins d'eau, entre autres.

Ces opérations seront menées avec la participation des populations vivant à proximité de cette forêt, notamment celles des villages d'Ahl El-Ghafer, de Moul Eddachra, de Bouhassoun,

de Djerda et d'Aïn Fetouh. La superficie totale de la forêt de Hafir est estimée à environ 9.965 hectares, répartis sur les communes de Sabra, Bouhlou, Aïn Ghoraba et Béni Boussaïd (Béni Bahdel).

Elle comprend près de 4.000 hectares de chênes-lièges, tandis que le reste de sa superficie est couvert de chênes verts, de pins et d'autres essences forestières, selon la même source. Dans une phase ultérieure, le projet prévoit également la création de coopératives regroupant les populations riveraines de la forêt. Ces coopératives seront chargées de réaliser différents travaux forestiers et opérations de plantation, afin de renforcer la participation des habitants à la gestion et à la valorisation des ressources forestières. Ce projet vise à valoriser et à préserver les forêts de chênes-lièges, à soutenir les activités des populations vivant à proximité des espaces forestiers et à diversifier la production forestière ainsi que les ressources issues du patrimoine forestier, a-t-on précisé.

SÉTIF. DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

La CNAS lance une campagne de sensibilisation

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de Sétif, a lancé lundi une campagne de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, qui se poursuivra jusqu'au 29 octobre courant, selon un communiqué de cette agence.

Cette campagne, organisée dans le cadre des activités d'Octobre rose, vise à renforcer la sensibilisation sanitaire des femmes et à les encourager à effectuer régulièrement des examens médicaux, compte tenu de leur importance pour permettre un diagnostic précoce et améliorer les chances de traitement et de rétablissement, indique le communiqué. Cette initiative constitue également une occasion de mettre en lumière le rôle de la



PH: DR

CNAS dans la prise en charge des personnes atteintes de cancer et l'accompagnement dont elles bénéficient, notamment à travers la mise en œuvre de la décision du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, portant création d'une carte spécifique au profit des malades atteints de cancer non affiliés à la sécurité sociale. Cette mesure a permis à plus de 184 citoyens de bénéficier des

médicaments destinés à leur traitement, conformément aux procédures en vigueur, ajoute la même source. Dans le même contexte, la CNAS joue un rôle important dans la prise en charge des séances de radiothérapie au profit des patients atteints de cancer âgés de moins de 18 ans, dans le cadre des conventions conclues avec les établissements hospitaliers spécialisés. Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation des orientations du président de la République visant à garantir une prise en charge adaptée à cette catégorie de patients et à alléger les charges supportées par leurs familles, souligne le communiqué. À travers cette campagne, l'agence de Sétif réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts en matière de sensibilisation et de prévention, à faire connaître aux assurés sociaux et à leurs ayants droit les droits dont ils disposent, ainsi qu'à accompagner les patients et à les orienter vers les dispositifs de prise en charge accessibles, ajoute le communiqué.

SÉTIF. ADE

Plus de 5.500 fuites d'eau réparées en 8 mois

Les équipes de l'unité de Sétif de l'Algérienne des eaux (ADE) ont réparé "durant la période du début de l'année en cours jusqu'au mois d'août passé"

5.516 fuites dans le cadre des interventions pour améliorer les performances du réseau de distribution et la lutte contre les pertes de cette ressource vitale, a-t-on appris lundi auprès de cette unité. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts des services de l'unité pour prendre en charge les pannes sur le réseau de distribution qui s'étend sur 3.406 km et distribue quotidiennement près de 235.000 m3 ainsi que pour assurer la continuité de l'approvisionnement et améliorer le service public assuré aux citoyens, a précisé à l'APS Saad Hamraoui, chef de la cellule de communication de cette unité. La même source a souligné que "la réparation des fuites est vitale pour stopper les pertes d'eau et les interventions instantanées sur

le terrain reflètent le volume de travail accompli par l'unité pour préserver le réseau", rappelant que "les équipes d'intervention ont réparé en 2025 plus de 7.900 fuites". L'unité de l'ADE poursuit parallèlement sa campagne de sensibilisation des clients aux facilités accordées pour régler leurs redevances de sorte à consolider sa capacité à entretenir, réparer et rénover ses installations sous le slogan "votre facture, vous reviendra sous forme de services", selon M. Hamzaoui qui a indiqué que "le règlement de la facture d'eau n'est pas seulement un engagement financier mais une contribution directe à la préservation et la pérennité du service public de l'eau".

SOUK-AHRAS. HABITAT Plus de 1 200 logements à distribuer le 1^{er} novembre prochain

Une distribution de plus de 1.200 logements de divers types a été programmée dans la wilaya de Souk Ahras à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, a annoncé lundi la directrice de wilaya du logement, Djalila Bounaâsse. La même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de 500 logements publics locatifs, 112 logements promotionnels aidés, en plus de 400 aides au logement rural et 200 dans le cadre des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction. Elle a ajouté que 6.401 autres logements de diverses formules sont en voie de construction dans la wilaya, parallèlement aux préparatifs pour le lancement de programmes supplémentaires comprenant 4.000 logements de type location-vente (AADL-3) dans les communes de Mechroha, Sedrata et Taoura, de sorte à renforcer le parc local de logements et répondre à la demande croissante. Mme Bounaâsse a rappelé que depuis 2023, plus de 13.000 logements de différents types ont été distribués dans la wilaya, incluant les aides au logement rural et les lotissements sociaux.

MILA. INVESTISSEMENT

139 hectares destinés à la concession agricole

Une surface de 139 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été réservée pour la concession agricole dans la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Fouad Bounab. Dans une déclaration à l'APS, en marge des activités de célébration de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre) à l'université Abdelhafid Boussouf, la même source a précisé que ces 139 hectares répartis sur trois exploitations de la commune d'Oued Athmania

sont mis à la disposition des investisseurs agricoles dans le cadre de la concession. Le même responsable a précisé que les investisseurs peuvent déposer les dossiers de leurs candidatures via la plateforme numérique onta.dz à compter d'aujourd'hui. Rappelant les efforts de l'ONTA en matière d'assainissement du foncier agricole, le même cadre a indiqué que 23 exploitations agricoles d'une superficie totale de 375 hectares relevant du domaine privé de l'Etat ont été récupérées et seront mises à la disposi-

tion des investisseurs potentiels sur la plateforme de l'ONTA au terme des procédures requises. Le directeur de l'ONTA a souligné en outre que 4.202 actes de concession ont été remis à ce jour pour l'exploitation des exploitations agricoles (individuelles, collectives ou situées dans des périmètres d'irrigation). Après la visite de l'exposition tenue à l'occasion pour présenter les capacités agricoles de la wilaya, les autorités locales ont supervisé la remise d'actes de concession à des bénéficiaires de plusieurs communes.

GHARDAÏA. LA PROTECTION SANITAIRE DES AGRUMES

Thème d'une journée de vulgarisation

La protection sanitaire des agrumes contre la mouche méditerranéenne des fruits" a été au centre d'une journée de vulgarisation organisée, lundi à Ghardaïa, à l'initiative de la Chambre locale d'agriculture (CA), pour sensibiliser les producteurs aux risques liés à ce ravageur et aux moyens de lutte contre sa propagation. Cette rencontre, abritée par une exploitation agricole, vise à faire connaître les caractéristiques de la mouche méditerranéenne des fruits, les risques qu'elle présente pour les récoltes d'agrumes, ainsi que les méthodes de prévention et de lutte, a indiqué à l'APS le secrétaire général (SG) de la CA, Bahri Chebihi. Elle constitue également une occasion de renforcer les connaissances des producteurs en matière de bonnes pratiques phytosanitaires pour préserver les récoltes et améliorer sa qualité, a-t-il ajouté. La femelle de cet insecte pond ses œufs dans les fruits, où les larves se développent en se nourrissant de la pulpe, occasionnant des dégâts aux récoltes, a expliqué le chef du service d'appui technique à l'antenne régionale de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), Abdellah Hakimi. Selon les organisateurs, cette journée de vulgarisation s'inscrit dans le cadre des efforts de la CA de Ghardaïa dans le but d'orienter les agriculteurs et leur assurer un accompagnement technique adapté, contribuant ainsi à l'amélioration des rendements, à la protection des cultures et à la préservation de la qualité des produits agricoles.

MÉDÉA. TRAVAUX DE RÉNOVATION DU SYSTÈME D'AEP

Un taux d'avancement estimé à 85 %

Les travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville de Médéa affichent un taux d'avancement estimé à 85 %, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Lancé fin 2024, le projet consiste à remplacer la conduite d'adduction entre le réservoir situé à Merdj-Chkir, sur les hauteurs de la ville de Médéa, et celui implanté au niveau du quartier Msallah, à la périphérie sud du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. Plus de sept (7) kilomètres de canalisations de grand diamètre seront rénovés dans le cadre de ce projet, appelé à augmenter le débit d'eau et à améliorer les opérations de distribution quotidienne d'eau potable vers les foyers des cités et des quartiers alimentés par ce système d'AEP, précise la même source. Il est prévu dans le cadre de ce même projet la rénovation également du réseau d'adduction d'eau potable qui alimente plusieurs quartiers situés dans la partie sud de la ville de Médéa pour sécuriser leur alimentation en eau potable et éviter d'éventuelles perturbations dans la distribution, a-t-on ajouté. La rénovation du système d'AEP de la ville de Médéa permettra aussi le raccordement de pas moins de 3600 nouvelles habitations réparties à travers le chef-lieu de la commune de Médéa, indiquent les services de la wilaya. Une enveloppe d'un montant de 850 millions de DA a été consacrée au financement des travaux de réhabilitation de ce système devant contribuer à réduire considérablement les pertes d'eau occasionnées par la vétusté du réseau de distribution, a-t-on conclu.

LES
F
R
E
S
E
S

IL ENTRE DANS L'HISTOIRE DES BUTEURS
ALGÉRIENS DE L'ÉLITE FRANÇAISE :

Gouiri atteint la barre des 70 buts

Amine Gouiri continue de marquer l'histoire des footballeurs algériens en Ligue 1 française. L'attaquant de l'Olympique de Marseille a franchi, dimanche passé, la barre symbolique des 70 buts dans le championnat français, après avoir inscrit sa cinquième réalisation de la saison. Une performance qui lui permet de prendre provisoirement la tête du classement des meilleurs buteurs de l'exercice en cours.

L'international algérien a construit ce total au fil de ses passages dans trois clubs français. Il compte désormais 23 buts sous les couleurs marseillaises, auxquels s'ajoutent 25 réalisations avec le Stade Rennais et 22 avec l'OGC Nice. Il n'avait, en revanche, pas trouvé le chemin des filets en championnat lorsqu'il évoluait à l'Olympique Lyonnais.

Avec ces 70 buts, Gouiri occupe la huitième place du classement historique des meilleurs buteurs algériens en Ligue 1. Le sommet de cette hiérarchie reste dominé par le regretté Rachid Mekhloufi, auteur de 143 buts. Il devance Mustapha Dahleb, crédité de 102 réalisations, et Mahi Khenane, qui en compte 99.

Derrière ces légendes, Ahmed Oudjani se distingue par une efficacité remarquable. Avec 96 buts inscrits en 155 rencontres, il affiche une moyenne de 0,61 but par match, la meilleure parmi les joueurs algériens de ce classement. Oudjani demeure également le meilleur buteur historique du RC Lens à l'ère professionnelle, avec 118 buts en 171 matches toutes compétitions officielles confondues. Il occupe aussi une place de choix dans l'histoire des buteurs algériens en Europe avec un seul club. Seul Rachid



Phs : DR

Mekhloufi fait mieux, grâce à ses 138 buts inscrits en 317 rencontres avec l'AS Saint-Étienne. En matière de longévité, Riyad Boudebouz conserve le record du nombre d'apparitions algériennes en Ligue 1, avec 369 matches disputés. Il devance Abdelkader Ferhaoui, qui totalise 343 rencontres, et Rachid Mekhloufi, avec 341 apparitions.

Parmi les joueurs toujours en activité, Amine Gouiri est celui qui compte le plus de matches dans l'élite française, avec 209 rencontres disputées.

À seulement 70 buts, l'attaquant marseillais poursuit son ascension dans cette hiérarchie prestigieuse. Sa régularité et ses performances actuelles pourraient lui permettre de grimper encore dans le classement et de se rapprocher des grandes figures du football algérien qui ont marqué l'histoire du championnat français.

Hakim S.

ÉQUIPE NATIONALE

Mahious suivi de près par le staff des Verts

La recherche d'un véritable avant-centre se poursuit au sein de la sélection nationale algérienne. Dans cette optique, Aymen Mahious, le buteur de la JS Kabylie et du championnat lors des deux précédentes saisons, serait suivi de près par le staff technique des Verts, qui cherche à renforcer les solutions offensives de l'équipe avec un profil différent de celui d'Amine Gouiri. Une piste qui témoigne de la volonté du sélectionneur, Brahim Hemdani, de disposer de plusieurs options tactiques pour répondre aux exigences des différentes rencontres.

L'objectif serait de trouver un attaquant capable d'apporter une présence plus affirmée dans la surface de réparation, tout en offrant des caractéristiques complémentaires à celles des autres éléments offensifs de la sélection. Dans le football moderne, disposer de plusieurs profils en attaque représente un avantage important, notamment face à des adversaires qui imposent des blocs défensifs compacts



et laissent peu d'espaces entre les lignes. Aymen Mahious pourrait ainsi constituer une option intéressante à étudier. L'attaquant possède un profil de numéro neuf, susceptible d'offrir une solution supplémentaire dans le jeu aérien, les duels avec les défenseurs centraux et la finition dans la zone de vérité. Sa capacité à peser sur les défenses et à exploiter les occasions dans la surface pourrait représenter un atout pour une équipe nationale qui cherche à diversifier ses méca-

nismes offensifs. De son côté, Amine Gouiri présente d'autres qualités, notamment dans ses déplacements, sa mobilité et sa capacité à participer aux combinaisons offensives. L'idée ne serait donc pas nécessairement d'opposer les deux joueurs, mais plutôt d'envisager une complémentarité entre des attaquants aux caractéristiques différentes.

Cette diversité pourrait permettre au staff technique d'adapter son dispositif selon le scénario d'un match. Face à

une défense regroupée, un avant-centre plus axial et puissant peut offrir une solution supplémentaire sur les centres et les ballons dans la surface. Dans d'autres configurations, un attaquant plus mobile peut faciliter les transitions et les associations dans les petits espaces.

Toutefois, un éventuel intérêt ne signifie pas qu'une convocation est déjà acquise. Les performances en club, la régularité, l'efficacité devant le but et l'adaptation aux exigences internationales seront des critères déterminants.

Pour Mahious, cette attention représenterait une occasion de se rapprocher des Verts et de convaincre le staff de ses capacités.

La concurrence reste ouverte, mais la recherche d'un véritable numéro neuf pourrait lui offrir une opportunité à saisir. Reste désormais à savoir si ses prestations lui permettront de franchir une nouvelle étape et de s'imposer parmi les options offensives de la sélection algérienne.

H. S.

IL COMPTE QUATRE BUTS DANS LE CHAMPIONNAT DES PAYS-BAS

Ilyès Hamache poursuit sa montée en puissance avec Cambuur



PH. DR.

L'attaquant algérien Ilyès Hamache poursuit sa montée en puissance aux Pays-Bas. Le joueur de 23 ans s'est de nouveau illustré sous les couleurs du SC Cambuur en inscrivant un magnifique but lors du match nul concédé, lors de la précédente journée, face à l'AZ Alkmaar (2-2). Une nouvelle réalisation qui confirme son retour en forme après des débuts difficiles dans sa nouvelle aventure néerlandaise.

Arrivé l'été dernier en provenance de Schalke 04, Hamache a eu besoin de temps pour trouver ses repères dans son nouvel environnement. Après une période d'adaptation délicate, l'ancien joueur de Valenciennes semble désormais avoir franchi un cap. Depuis plusieurs semaines, il affiche un visage plus convaincant et prend progressivement une place importante dans le dispositif de son équipe.

Face à l'AZ Alkmaar, l'un des clubs les plus réputés du championnat néerlandais, l'ailier algérien a signé une réalisation de grande qualité, contribuant ainsi au partage des points entre les deux formations. Ce

but constitue sa quatrième réalisation de la saison et récompense les efforts fournis ces dernières semaines pour retrouver son meilleur niveau. Avant cette rencontre, Hamache avait déjà fait trembler les filets contre Twente et NEC Nîmègue, inscrivant notamment un doublé face à cette dernière équipe. Des statistiques encourageantes pour un joueur qui cherche à relancer sa carrière après une expérience allemande loin de ses attentes. Révélé auparavant sous le maillot de Valenciennes, où il avait montré de belles qualités techniques et offensives, le jeune attaquant avait rejoint Schalke 04 à l'été 2024. Toutefois, son passage en Allemagne ne lui a pas permis de confirmer tout le potentiel entrevu en France. Il avait ensuite été prêté à Amiens lors de la saison dernière, avant de choisir les Pays-Bas pour tenter de retrouver de la confiance et de la régularité. Aujourd'hui,

les signes sont encourageants. Son efficacité devant le but, sa capacité à faire des différences et ses performances récentes lui permettent de retrouver progressivement une visibilité sur la scène européenne.

Au-delà de ses objectifs en club, Hamache nourrit également une ambition internationale. Bien qu'il ait porté les couleurs des équipes de jeunes françaises par le passé, le joueur de Cambuur rêve de représenter la sélection algérienne. Une perspective qui constitue une motivation supplémentaire pour poursuivre ses progrès et convaincre le staff des Verts.

S'il maintient cette dynamique, l'attaquant pourrait rapidement attirer davantage l'attention et se rapprocher de son objectif : retrouver son meilleur niveau et décrocher, à terme, une opportunité avec l'équipe nationale algérienne.

Hakim S.

IBRAHIM MAZA RÉPOND À L'INTÉRÊT DE JÜRGEN KLOPP :

"Je suis fier d'être international algérien"

Étincelant lors de la victoire de son équipe face à Fribourg, le jeune milieu offensif Ibrahim Maza a brillé sous les yeux attentifs de Jürgen Klopp. Interrogé sur l'intérêt potentiel du célèbre technicien allemand, le prodige de 20 ans a réaffirmé avec une grande maturité son attachement indéfectible à l'équipe nationale d'Algérie.

Lors de la sixième journée du championnat allemand, Ibrahim Maza a une nouvelle fois prouvé l'étendue de son talent. Acteur majeur du succès 2-1 de son équipe contre Fribourg, le joueur a inscrit un but somptueux et délivré une passe décisive. Cette prestation de haut vol a pris une dimension toute particulière en raison de la présence en tribunes de Jürgen Klopp, venu observer attentivement la rencontre.

À l'issue de ce match

intense, les journalistes n'ont pas manqué de le questionner sur cette présence prestigieuse et sur l'éventuelle admiration de l'entraîneur allemand à son égard. Faisant preuve de lucidité, le jeune talent a répondu : "Je ne sais pas ce qu'il a pensé. J'espère lui avoir plu en tant que joueur, mais bien sûr, je suis maintenant un joueur international algérien, et j'en suis fier". Cette déclaration ferme vient conforter son choix, acté il y a deux ans, de changer de nationalité sportive pour rejoindre les Fennecs, une décision qui laisse encore quelques regrets outre-Rhin au vu de son immense potentiel.

Son évolution constante ne passe évidemment pas inaperçue au sein de son propre club. Son entraîneur, l'Espagnol Carles Martínez Novell, s'est montré particulièrement élogieux à son égard après le

coup de sifflet final. "Je suis extrêmement satisfait de lui, il possède un talent fou et nous apporte énormément", a-t-il affirmé. Le technicien a également tenu à souligner l'intelligence tactique de son joueur en ajoutant : "C'est un joueur dynamique, qui se déplace constamment entre les positions relativement reculées et les côtés droit et gauche, et c'est quelque chose qui me plaît beaucoup chez lui".

Avec un bilan très flatteur de trois buts et trois passes décisives en seulement huit rencontres disputées toutes compétitions confondues cette saison, Ibrahim Maza confirme son statut de révélation. Il s'impose semaine après semaine comme une véritable pièce maîtresse de son équipe, tout en honorant fièrement les couleurs de l'Algérie sur les pelouses européennes.

CAN FUTSAL 2026

Fin de parcours pour l'Algérie en demi-finale

L'équipe nationale algérienne de futsal a vu son aventure s'arrêter aux portes de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. Ce lundi, les Verts se sont inclinés face à une solide équipe d'Angola sur le score très serré de trois buts à deux. Malgré une grande combativité sur le terrain et les multiples efforts déployés par les coéquipiers d'Ahmed Taktjerad, la sélection nationale n'a pas réussi à franchir ce dernier obstacle. L'Angola s'empare ainsi du précieux billet pour la grande finale, mettant fin aux ambitions algériennes de remporter le trophée continental.

Cependant, le tournoi n'est pas encore totalement terminé pour la sélection algérienne, qui conserve l'opportunité de monter sur le podium africain. Les joueurs devront rapidement se remobiliser pour disputer le match de classement pour la troisième place, prévu ce mercredi 21 octobre. Lors de cette petite finale, l'Algérie affrontera l'équipe vaincue de la seconde demi-finale opposant le pays hôte à l'Égypte, avec la ferme espoir de conclure la compétition sur une note positive et de décrocher la médaille de bronze.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MC Alger dénonce un arbitrage scandaleux et un accueil hostile au Nigeria

Le Mouloudia d'Alger a publié ce lundi un communiqué cinglant pour exprimer sa vive indignation suite aux événements qui ont marqué son match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF face aux Enugu Rangers. Entre décisions arbitrales controversées, harcèlement de sa délégation et traitement abusif de ses supporters, le club algérois promet de défendre fermement ses intérêts.

La direction du MC Alger n'a pas mâché ses mots pour dénoncer ce qu'elle considère comme une série d'injustices lors de son récent déplacement à Abeokuta (Nigeria). Au cœur de la polémique se trouve l'arbitrage de la rencontre, pointé du doigt pour des décisions jugées incompréhensibles. Le club conteste vigoureusement le penalty accordé à l'équipe nigérienne, affirmant qu'aucune faute ne le justifiait. Le MCA dénonce également l'expulsion d'Oussama Benhoua, qui a écopé d'un second carton jaune très discutable pour une faute qui, selon le club, a été commise par son coéquipier Ayoub Ghezala. Pour la direction mouloudéenne, cette erreur d'identification s'apparente à un acte délibéré visant à sanctionner un joueur déjà averti. Outre l'arbitrage, le Doyen a fustigé les conditions d'accueil réservées à sa délégation. Les représentants du club affirment avoir subi de multiples provocations et harcèlements dans la tribune d'honneur du stade Abiola. Cette atmosphère hostile a également perturbé la couverture médiatique de la rencontre. Le cameraman officiel du MCA, qui assurait la retransmission en direct sur la chaîne YouTube du club, a été malmené et contraint de changer d'angle de prise de vue à plusieurs reprises. Le club algérois a tenu par ailleurs à défendre l'image de ses supporters face aux rumeurs de vandalisme. Le Mouloudia assure détenir des preuves irréfutables démontrant que les sièges du stade étaient déjà saccagés avant le coup d'envoi. Les fans algérois ayant fait le déplacement ont également été confrontés à des prix de billetterie exorbitants. Contraints de débourser 20 dollars pour accéder aux tribunes, ils ont subi une tarification qualifiée d'inédite dans l'histoire des stades africains pour ce niveau de compétition. Face à ces incidents, l'administration du MC Alger s'engage à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour défendre les droits de l'équipe et de ses supporters. En conclusion, la direction lance un appel au calme et à la responsabilité à l'attention de son public. Elle invite ses fans à faire preuve d'un esprit sportif irréprochable lors du match retour décisif prévu au stade Chadhid Ali Ammar vendredi prochain, et à soutenir massivement les joueurs pour aller chercher la qualification en phase de poules.

LIGUE 1 (7^E JOURNÉE)

USM Alger-CR Belouizdad avancé au samedi 24 octobre

Le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, initialement prévu le jeudi 29 octobre, a été avancé au samedi 24 octobre 2026 à 17h45, au stade du 5-Juillet-1962, pour le compte de la 7^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre a été avancée en raison de la non-tenu des matchs des deux formations algéroises lors du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). L'instance nationale a invité les deux clubs ainsi que l'ensemble des parties concernées à prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer à cette nouvelle programmation. Engagée en Coupe de la Confédération, l'USM Alger a reçu une correspondance officielle de la CAF confirmant le retrait du club équato-guinéen de Panthers FC du deuxième tour préliminaire, ainsi que la qualification officielle du club algérois pour la phase de groupes. Dans la même compétition, la rencontre devant opposer l'AS Douanes de Mauritanie au CR Belouizdad a été reportée à une date ultérieure.

CRISE AU CS CONSTANTINE

Arama s'explique sur le limogeage de Kebaier et pointe du doigt les joueurs

Suite à l'inattendue et lourde défaite du CS Constantine à domicile face à la JS El Biar (4-2), le directeur sportif du club, Tarek Arama, a tenu à mettre les choses au clair lors d'une conférence de presse.

Il est revenu en détail sur les coulisses du renvoi de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier, tout en fustigeant le manque d'engagement de son effectif et en envoyant un message direct aux supporters des Sanafir.

LES COULISSES DU DIVORCE AVEC MONDHER KEBAIER

Le revers face à la JS El Biar a été la défaite de trop pour le technicien tunisien. Tarek Arama a révélé que la direction avait cherché à se séparer du coach dans la sérénité, mais que les négociations ont été longues et infructueuses : « Nous avons passé près de cinq heures en discussions avec Mondher Kebaier, mais nous



n'avons abouti à aucun résultat. L'entraîneur a refusé la résiliation à l'amiable, nous avons donc appliqué les clauses du contrat », a-t-il affirmé.

Malgré cette fin de collaboration tendue, le directeur sportif du CSC a tenu à saluer le parcours de l'ex-coach de l'équipe : « Mondher Kebaier reste un grand entraîneur qui possède une très grande

expérience. »

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ET JOUEURS « SANS ÂME »

Si le coach a sauté, Tarek Arama estime que les joueurs sont loin d'être irréprochables et déplore leur attitude sur le rectangle vert. « Il y a de grands points d'interrogation dans l'équipe, surtout quand on voit les

joueurs évoluer sans âme et sans aucune ferveur », a-t-il regretté, avant d'ajouter : « Les joueurs ont une responsabilité, le staff technique a une responsabilité, et l'administration aussi. Nous sommes tous dans le même bateau. »

Abordant le volet du recrutement, Arama a également mis en lumière les difficultés rencontrées par la direction pour attirer les grandes pointures du championnat algérien : « Les joueurs de catégorie A préfèrent généralement être transférés vers les équipes de la capitale et n'aiment pas venir chez nous. »

UN APPEL AU CALME ENVERS LES SANAFIR

Conscient de la grande des gradins après cette humiliation à domicile, le dirigeant constantinois a tenu à dédramatiser la situation comptable du club pour éviter que la crise ne s'aggrave. « Je comprends la colère des fans, mais les supporters doivent savoir que nous n'avons disputé que 6 matchs seulement et qu'il en reste encore 24. La saison est encore longue », a-t-il conclu, appelant ainsi à la patience de l'exigeant public du CSC.

LIGUE 2 AMATEUR (6^E JOURNÉE)

Le MSPB creuse l'écart, la JSA nouveau dauphin

Le MSP Batna a creusé l'écart en tête du classement général du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, en battant à domicile le MO Béjaïa (1-0), lundi, en clôture de la sixième journée, ayant vu la JS Azazga supplanter l'USM Annaba et le NC Magra, pour s'emparer seule de la place de dauphin, après sa large victoire contre le malclassé, le CR Béni Thour (3-0). Autre bonne affaire réalisée dans le Groupe Centre-Est, le précieux nul (0-0) ramené par le MO Constantine de son déplacement chez le NRB Béni Oulbane, et grâce auquel il grimpe à la troisième place, en compagnie de l'USM Annaba et du NC Magra, avec 10 points chacun. Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM El-Harrach a laissé filer l'USM Blida et le RC Kouba en tête du classement, après sa défaite chez le GC Mascara (1-0), au moment où le RC Arbaâ a engrangé trois précieux points après sa victoire contre le WA Mostaganem (2-1).

Malgré cela, le RCA reste lanterne-rouge, avec moins un point, car frappé par une défalcation de quatre points. Le RCA ne compte que deux longueurs de retard sur son prédécesseur au classement, et trois sur le 14^e, le MC El-Bayadh. Cette sixième journée a débuté samedi, et a été marquée par la précieuse victoire du MC Saïda, en déplacement chez le MC El-Bayadh (1-2), et grâce à laquelle il s'est hissé à la quatrième place du classement général, avec 13 points.

Le carton de la journée, quant à lui, est à mettre à l'actif de la JSM Tiaret, qui est allée s'imposer (6-0) chez le nouveau promu, la JS Taghit, s'offrant par la même occasion un gros bol d'air. En effet, après des débuts difficiles, la JSMT a porté son capital à quatre points, ce qui lui permet de rejoindre le WA Tlemcen à la douzième place.

Résultats Groupe Centre-Ouest Samedi :

USM Blida - NA Hussein Dey 3-0
MC El Bayadh - MC Saïda 1-2
IRB Sidi M'Hamed Benali - ESM Koléa 3-1
ES Mostaganem - WA Tlemcen 2-0
JS Taghit - JSM Tiaret 0-6

Dimanche : RC Kouba - ASM Oran 0-0

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE ROTTERDAM-2026

Kaylia Nemour se qualifie pour toutes les finales

La championne algérienne Kaylia Nemour a réalisé une entrée remarquée aux Championnats du monde de gymnastique artistique, organisés à Rotterdam, aux Pays-Bas. Dès le début des qualifications, disputées lundi, la gymnaste de 19 ans a frappé fort en terminant en tête du concours général individuel et en décrochant sa qualification pour toutes les finales possibles.

Engagée dans le cinquième groupe des qualifications, la championne olympique a dominé ses concurrentes grâce à des performances de haut niveau. Elle a totalisé 55,999 points au concours général individuel, devançant les Américaines Skye Blakely, créditée de 55,465 points, et Claire Pease, qui a obtenu 54,432 points. Kaylia

Nemour a également confirmé sa suprématie sur son agnès de prédilection, les barres asymétriques. Avec une note de 14,933 points, elle s'est hissée à la première place de cette spécialité, affichant une nouvelle fois toute l'étendue de son talent et de sa maîtrise technique. Ces résultats prometteurs placent l'Algérienne parmi les principales prétendantes aux médailles lors des finales. Au-delà de ses performances individuelles, cette compétition revêt une importance particulière pour la gymnastique algérienne. L'équipe nationale féminine occupe provisoirement la dixième place du classement par équipes, avec un total de 151,495 points. Elle participera à la finale prévue aujourd'hui, une étape historique puis-

qu'il s'agit de la première participation de l'Algérie à une compétition mondiale dans cette épreuve collective féminine. Dans un entretien accordé au quotidien français L'Équipe, Kaylia Nemour s'est déclarée pleinement satisfaite de sa prestation lors des qualifications. La jeune championne a également exprimé sa grande fierté de représenter l'Algérie dans cette participation historique, soulignant ainsi l'importance de cette aventure pour elle et pour la gymnastique nationale.

Le programme des finales s'annonce particulièrement chargé pour la délégation algérienne. Les premières épreuves finales débuteront jeudi, tandis que Kaylia Nemour disputera vendredi la finale du concours général indivi-

duel féminin. Elle retrouvera ensuite les meilleurs éléments mondiaux lors des finales par agrès, programmées samedi et dimanche. L'Algérie participe à ces Championnats du monde avec six gymnastes : Adam Kougat, Djenna Laroui, Louna Hamamides Moulalik, Siham Hamidi, Lina Khenoun et Kaylia Nemour. Avec cette entrée en matière exceptionnelle, la championne algérienne confirme ses ambitions internationales et nourrit de grands espoirs de médaille. Ses prochaines prestations seront suivies avec attention par les supporters algériens, qui espèrent la voir concrétiser cette brillante entame par de nouveaux succès sur la scène mondiale.

H. S.

BOXE/CHAMPIONNATS

D'AFRIQUE SENIORS

Maouche en demi finales est assuré du bronze

Le boxeur algérien Hichem Maouche (-60 kg) s'est qualifié pour les demi-finales des Championnats d'Afrique seniors de boxe 2026, qui se déroulent à Nairobi (Kenya), en s'imposant face à l'Égyptien Amir Kelkanay. La qualification de Maouche s'ajoute à celles de Malak Aichoune (-52 kg) et de Douaa Raouas (-54 kg), ainsi qu'aux succès de Mohamed Maoui (-85 kg), Mustapha Abdou (-80 kg) et Yaïche Youcef Islam (-70 kg), tous assurés de décrocher une médaille de bronze au minimum. Au programme des demi-finales prévues ce mardi, Malak Aichoune, Douaa Raouas et Djouher Bebbab (-65 kg) affronteront respectivement les Ougandaises Amoding Peninah, Nagawa Vanessa et Namutebi Erina. De son côté, Hichem Maouche sera opposé à l'Ougandais Mulungi Kasim, tandis que Sid Ahmed Moussaoui (+90 kg) se mesurera à l'Angolais Adriano Kiana. Pour rappel, la sélection algérienne participe à ce rendez-vous continental avec un effectif de 13 boxeurs, dont huit messieurs et cinq dames, avec l'objectif de faire mieux que lors de la précédente édition, disputée à Yaoundé. Lors de l'édition de 2023, organisée à Yaoundé (Cameroun), l'Algérie avait terminé à la troisième place africaine avec un total de sept médailles, dont quatre en or, deux en argent et une en bronze.

CHAMPIONNATS DU MONDE U19

Smail Sahraoui en huitièmes de finale

Le boxeur algérien Smail Sahraoui (-60 kg) s'est brillamment qualifié aux huitièmes de finale de la deuxième édition des Championnats du monde U19 de boxe, organisés du 16 au 27 octobre 2026 au Centre sportif méditerranéen de Budva, au Monténégro. Après une entrée en lice réussie, Sahraoui a confirmé en validant son billet pour les huitièmes de finale, mardi, en battant le Hongkongais Chit Fung Liem par arrêt de l'arbitre dès le premier round. Il sera opposé au vainqueur du combat entre l'Américain David Arieta et le Lituanien Simonas Puniskis. La qualification de l'Algérie s'ajoute à celles de Besma Bahri (-57 kg) et de Riadh Belhaïdouche (-50 kg). Bahri affrontera l'Ouzbèke Robiya Ravshanova, tandis que Belhaïdouche défiera le Japonais Rinto Nakano, vendredi. Au programme de ce mardi, en seizièmes de finale, Cerine Kessal (51 kg) affrontera la Mexicaine Jheily Garcia dans un duel important pour la suite de son parcours. Chez les messieurs, Sofiane Iftissen (-80 kg) montera sur le ring pour un combat de haut niveau face au redoutable vice-champion du monde junior arménien, Samvel Siramargyan. Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bouranena, la sélection algérienne prend part à ces Mondiaux de Budva avec un effectif de 14 athlètes, dont neuf garçons et cinq filles. Pour rappel, cet événement planétaire réunit plus de 550 boxeurs représentant 75 pays. Les phases éliminatoires se poursuivront tout au long de la semaine, avant les demi-finales prévues le 25 octobre et les finales programmées le 27 octobre.

MANCHESTER CITY AU BORD DU GOUFFRE

La presse anglaise anticipe une relégation inévitable

Accusé de plus d'une centaine d'infractions financières, Manchester City retient son souffle en attendant le verdict de la Premier League. Si les Skyblues clament toujours leur innocence et ont fait appel, les médias britanniques s'accordent désormais sur un scénario catastrophe : une lourde sanction entraînant une relégation en deuxième division qui pourrait s'étendre sur plusieurs saisons.

L'Angleterre du football est en pleine ébullition face au sort réservé à l'une de ses équipes les plus dominantes. Visé par 114 chefs d'accusation pour des infractions aux règles financières, Manchester City continue de nier les faits. Cependant, outre-Manche, la pression est immense pour qu'aucun traitement de faveur ne soit accordé au club. Le malaise est profond et dépasse le cadre purement sportif, mêlant des enjeux politiques sensibles entre la Grande-Bretagne et les Émirats arabes unis. À cela s'ajoute le mécontentement des diffuseurs historiques qui voient l'image de leur coûteux produit largement écornée par cette affaire. Face à cette situation, la Premier League se doit de frapper fort, et



Phs : DR

selon les informations du Daily Mail, l'étau se resserre considérablement autour du club mancunien. Si une exclusion pure et simple du championnat en cours de saison ou une rétrogradation radicale en quatrième division (League Two) semblent hautement improbables, la sanction n'en serait pas moins historique. Les instances dirigeantes opteraient plutôt pour une amende colossale assortie d'un retrait de points massif. Cette déduction XXL garantirait la descente des Skyblues en Championship, la deuxième division anglaise, à l'issue de la saison actuelle. Le calvaire pourrait

d'ailleurs se prolonger bien au-delà d'une simple anomalie d'une année. La presse britannique rapporte que la sanction pourrait inclure une seconde pénalité sportive, applicable dès l'arrivée du club à l'échelon inférieur. Ce nouveau déficit de points condamnerait de fait Manchester City à végéter en Championship pendant au moins deux ans. Face à la perspective d'un tel exil prolongé loin des projecteurs de la Premier League et de la Ligue des Champions, la direction du club aurait alors toutes les peines du monde à éviter un exode massif de ses plus grandes stars.

CRISE OUVERTE À LA JUVENTUS

L'ombre d'Antonio Conte plane sur Turin

Balayée à domicile par la Lazio Rome, la Juventus s'enfoncé dans une crise sportive préoccupante. Alors que l'équipe se morfond dans le ventre mou de la Serie A, l'entraîneur Luciano Spalletti confesse son impuissance, ce qui ravive de plus belle les rumeurs d'un retour providentiel d'Antonio Conte. La Vieille Dame n'y arrive décidément plus. Malgré le grand ménage estival opéré au sein de la direction, marqué par l'arrivée de Giovanni Carnevali en remplacement de Damien Comolli, le redressement tant espéré par

les tifosi se fait cruellement attendre. La récente et humiliante défaite subie à domicile face à la Lazio Rome a agi comme un révélateur des immenses carences d'une équipe turinoise qui semble avoir perdu son âme. Huitième du championnat, reléguée à huit longueurs du leader et devancée par des formations comme Frosinone ou Cagliari, la Juve est loin, très loin de ses standards habituels. Sur le banc, Luciano Spalletti semble lui-même désemparé face au naufrage de ses troupes. À l'issue de la débâcle romaine, le techni-

cien italien a dressé un constat amer, reconnaissant la nette supériorité de l'adversaire et pointant du doigt le manque cruel d'idées de sa formation. Plus inquiétant encore, l'ancien coach du Napoli a publiquement affiché ses incertitudes. S'il pensait jusqu'alors entretenir une bonne relation avec son groupe, il s'interroge désormais ouvertement sur sa capacité à être suivi par ses joueurs, avouant qu'une profonde remise en question était nécessaire.

Ce désarroi n'a pas échappé à la presse transalpine, qui

tire à boulets rouges sur l'institution piémontaise. La presse sportive italienne fustige une équipe qualifiée de « sac vide », manquant cruellement de stars, de caractère et de plan de jeu.

Luciano Spalletti n'est pas épargné, pointé du doigt pour son manque d'inspiration et sa frilosité apparente. Les anciennes gloires du club partagent ce constat implacable, à l'image d'Alessio Tacchinardi, qui a jugé la prestation embarrassante et souligné l'absence totale d'amélioration sous la houlette de l'actuel entraîneur.

REAL MADRID

Yan Diomandé, l'émergence d'une menace sérieuse pour Vinicius Jr

Profitant de la suspension de Vinicius Jr, l'ailier ivoirien Yan Diomandé a éclaboussé de son talent la rencontre face au Séville FC (4-1). Avec une implication directe sur l'ensemble des buts madrilènes, le jeune attaquant met une pression grandissante sur son coéquipier brésilien et relance le débat sur la hiérarchie offensive au sein de la Maison Blanche.

L'absence de Vinicius Jr aurait pu inquiéter les supporters madrilènes, mais elle a finalement été le théâtre d'une véritable démonstration de force de la part de Yan Diomandé. Aligné sur son côté gauche préférentiel lors de la large victoire du Real Madrid contre le Séville FC ce dimanche en Liga, l'ivoirien a livré une performance de très haut vol. Il n'a pas seulement trouvé le chemin des filets d'une frappe puissante à l'entrée de la surface ; il a été le véritable chef d'orchestre de l'attaque merengue. Passeur décisif pour Arda Güler sur l'ouverture du score, initiateur du mouvement sur le

but de Kylian Mbappé, puis provocateur du penalty transformé par l'attaquant français, Diomandé a prouvé qu'il pesait de tout son poids sur la rencontre.

Cette prestation aboutie, qui fait suite à un but déjà inscrit contre Villarreal la semaine précédente, tranche radicalement avec ses débuts qui avaient été jugés un peu timorés. Aujourd'hui, les statistiques parlent d'elles-mêmes et soulignent l'impact du joueur, recruté pour la somme vertigineuse de 140 millions d'euros. Au-delà de son activité incessante, Diomandé affiche une réussite insolente dans ses provocations balle au pied. La presse espagnole n'a d'ailleurs pas manqué de souligner qu'il a déjà réussi 30 dribbles sur 45 tentatives cette saison, surpassant nettement les statistiques de Vinicius Jr dans ce domaine, et ce, avec près de 200 minutes de jeu en moins. Si le Brésilien devrait logiquement retrouver sa place mercredi en Ligue des Champions contre Leipzig, il est désormais conscient qu'un concu-

rent en pleine confiance est prêt à bousculer la hiérarchie.

Face à cet engouement médiatique, l'entraîneur madrilène José Mourinho a adopté une posture protectrice, tenant à tempérer l'enthousiasme tout en reconnaissant le talent brut de son joueur. Le technicien a salué cet excellent match, mais a également souligné la marge de progression de son ailier, notamment concernant sa lucidité et sa prise d'information dans le dernier geste. Pour illustrer son propos, Mourinho a dressé un parallèle plein de promesses, rappelant que Vinicius lui-même avait dû traverser une phase d'apprentissage à son arrivée avant de devenir un joueur de classe mondiale. À l'approche du très attendu Clásico face au FC Barcelone, Yan Diomandé dispose d'une occasion en or de s'installer durablement dans la rotation madrilène et de confirmer que la lutte pour le couloir gauche ne fait que commencer.

PORTUGAL

Cristiano Ronaldo suspendu 30 jours

L'attaquant vedette et capitaine de la sélection portugaise de football, Cristiano Ronaldo, a écopé d'une suspension de 30 jours et d'une amende de 255 euros, après avoir quitté prématurément le dernier rassemblement de son équipe nationale, le 30 septembre dernier, a annoncé lundi la Fédération portugaise de football (FPF). Selon la presse portugaise, le conseil de discipline de la FPF a retenu le caractère intentionnel de l'infraction commise par le joueur d'Al-Nassr (41 ans), conformément à l'article 160 du règlement disciplinaire de l'instance fédérale. Bien que rendue publique lundi, la sanction prend effet rétroactivement à compter du 30 septembre, date à laquelle Ronaldo avait quitté le regroupement de la sélection portugaise.



Cette disposition permettra au quintuple Ballon d'Or de purger intégralement sa suspension avant le prochain rendez-vous international du Portugal, prévu le 14 novembre face au Danemark, dans le cadre de la Ligue des nations. Ronaldo pourrait ainsi effectuer son retour dans le groupe dirigé par Jorge Jesus dès le prochain rassemblement, sous réserve de sa convocation par le sélectionneur portugais.

PREMIER LEAGUE

Tottenham gagne enfin et sort de la zone rouge

Lanterne rouge au coup d'envoi, Tottenham est sorti de la zone de relégation après avoir obtenu sa première victoire de la saison en Premier League, lundi contre le promu Coventry (3-1), à domicile en clôture de la 7e journée. L'équipe de Roberto De Zerbi (16e, 6 pts) a doublé son total de points et de buts marqués en une seule soirée, et elle compte désormais une longueur d'avance sur l'actuel premier relégable, Fulham (18e, 5 pts).

Ce succès tant espéré s'est dessiné sur trois jolies frappes signées James Maddison (14e), Omar Marmoush (58e) et Ben Davies (90e+6). Les Londoniens ont paru plus solides et équilibrés avec une nouvelle animation défensive, à trois axes et deux pistons, et surtout avec la présence de Maddison au poste de N.10. Le meneur offensif, né à formé à Coventry, a honoré sa première titularisation depuis mai 2025, après un an et demi passé majoritairement à l'infirmerie. Et il l'a fêtée avec un but de toute beauté. L'ailier Mohammed Kudus a réalisé un grand pont sur Jay Dasilva et remis le ballon en retrait vers Maddison qui, sans contrôle, l'a envoyé en lucarne depuis l'extérieur de la surface (14e, 1-0). Jack Rudoni a refroidi le Tottenham Hotspur stadium au retour des vestiaires, sur un tir puissant qu'Antonin Kinsky n'a pas réussi à repousser (49e, 1-1), mais Marmoush a redonné l'avantage peu après.

L'attaquant égyptien s'est défait du marquage de Milan van Ewijk, en pivotant et avec l'aide du bras, avant de déclencher une frappe puissante et enveloppée (59e, 2-1). En fin de match, l'ailier suédois Dejan Kulusevski est entré en jeu sous les applaudissements nourris du public, sa première apparition depuis mai 2025 et une grave blessure à un genou. Et la fête a été complète avec un dernier but, d'un joli extérieur du pied par le défenseur Ben Davies (90e+6, 3-1). Lors de la prochaine journée, samedi, les Spurs auront fort à faire contre Chelsea, quatrième de Premier League. Coventry (17e, 6 pts) recevra Fulham le même jour.

LE MAE Russe Sergueï Lavrov à partir de Téhéran

«Ce n'est pas la Russie, mais les États-Unis et l'UE qui ont déstabilisé les marchés énergétiques»

À l'issue de ses entretiens avec son homologue iranien Abbas Araghchi, le chef de la diplomatie russe a dénoncé les choix énergétiques de Washington et de Bruxelles. Il a défendu la stabilité des prix mondiaux, tout en réaffirmant la volonté de Moscou de poursuivre ses engagements avec Téhéran, malgré les tensions régionales au Moyen-Orient.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est entretenu ce 19 octobre à Téhéran avec son homologue iranien, Abbas Araghchi. Les discussions ont principalement porté sur la crise dans le golfe Persique et le renforcement de la coopération russo-iranienne. Lors de la conférence de presse commune, Sergueï Lavrov a réaffirmé la disponibilité de Moscou à contribuer à un règlement négocié entre les parties au conflit. Dénonçant les opérations américaines et israéliennes contre l'Iran, il a appelé au rétablissement de la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz et à des garanties contre toute nouvelle agression. Araghchi a également désigné les opérations militaires américaines comme la principale cause de l'instabilité régionale. Il a souligné que Moscou et Téhéran partageaient une même position : les crises du Moyen-Orient doivent être réglées par la diplomatie, et non par la force. Le chef de la diplomatie russe, par ailleurs, a rappelé les actions entreprises par Moscou en faveur de l'Iran. Selon lui, la Russie a fait obstacle, au sein de l'ONU, aux tentatives de légitimation des frappes américaines et israéliennes. Il a également évoqué les livraisons russes de médicaments et de produits alimentaires destinés à la population iranienne. Moscou et Téhéran confirment la solidité de leur partenariat. Malgré le contexte régional, la Russie entend poursuivre ses engagements envers l'Iran. Araghchi a salué des négociations « très productives », soulignant que le traité de partenariat stratégique global avait renforcé les relations entre les deux pays. Cette proximité se traduit aussi par des positions communes sur la scène internationale. Sergueï Lavrov a rappelé leur attache-



chement à un ordre mondial multipolaire fondé sur la souveraineté des États et leur opposition aux mesures coercitives unilatérales contraires au droit international. Sur le plan économique,

POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS AVEC TÉHÉRAN

Sergueï Lavrov a annoncé le retour progressif des spécialistes russes à la centrale nucléaire de Bouchehr et évoqué les perspectives de coopération dans les hydrocarbures. Les études techniques du projet ferroviaire Recht-Astara se poursuivent également, en attendant la finalisation des documents nécessaires par la partie iranienne. Concernant les marchés énergétiques, Sergueï Lavrov a rejeté les affirmations selon lesquelles la Russie tirerait profit de la hausse des prix. Il a souligné l'importance de leur stabilité pour le développement économique à long terme, imputant aux Européens et à l'administration américaine précédente la déstabilisation des marchés après leur décision de renoncer aux approvisionnements russes.

UKRAINE ET AUTRES DOSSIERS INTERNATIONAUX

La question ukrainienne a également été abordée. Sergueï Lavrov a exposé à son homologue les derniers développements du conflit, affirmant que Kiev et ses soutiens européens n'étaient pas prêts à engager des négociations. Il a aussi dénoncé les restrictions visant, selon lui, la langue russe et les traditions orthodoxes

en Ukraine. Sur le dossier palestinien, le ministre russe a dénoncé les tentatives pour reléguer au second plan la création d'un État palestinien. Moscou et Téhéran ont insisté sur l'application des résolutions internationales concernant la Palestine et le Liban. Les deux ministres ont également évoqué la nécessité de relancer le dialogue au Yémen et de réduire les tensions entre l'Afghanistan et le Pakistan. Enfin, Sergueï Lavrov a exprimé le souhait de voir le président iranien Massoud Pezeshkian participer au sommet des pays exportateurs de gaz, prévu le 27 octobre à Moscou, ainsi qu'une délégation iranienne à la conférence sur la sécurité eurasiatique, organisée les 3 et 4 novembre à Minsk.

R. I.

ROUMANIE

Le Parlement approuve le nouveau gouvernement

Le Parlement roumain a approuvé mardi le nouveau gouvernement du Premier ministre, Luca Niculescu, mettant fin à plusieurs mois d'impasse politique, ont rapporté des médias locaux. "La Roumanie a besoin d'un gouvernement doté de pleins pouvoirs après tant de mois de crise politique", a-t-il déclaré mardi devant le Parlement.

CORÉE DU NORD

La RPDC dénonce les « provocations » de la République de Corée à la frontière

Un haut responsable de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a dénoncé lundi le « comportement imprudent » de l'armée de la République de Corée (ROK) qui a conduit à une « situation grave » dans la zone frontalière, ont rapporté les médias d'État. Kim Yo Jong, directrice de département du Comité central du Parti des travailleurs de Corée, a fait ces remarques dans un communiqué de presse cité par l'agence de presse officielle coréenne KCNA. Les « provocations » militaires de la République de Corée contre le personnel militaire de la RPDC comprenaient la diffusion d'avertissements par haut-parleur et des tirs de sommation avec des fusils automatiques et des mitrailleuses de gros calibre « sous un prétexte tellement absurde que le personnel, impliqué dans le renforcement de la frontière sud, aurait "franchi la ligne de démarcation" », selon le communiqué. Ils ont procédé à 2 870 tirs d'avertissement provocateurs par haut-parleur et à 201 tirs de sommation entre le 1er août et le 17 octobre, a déclaré Kim. Le responsable de la RPDC a lancé de fermes avertissements contre les « actes imprudents » de l'armée sud-coréenne, qui « aggrave la situation en menaçant constamment la sécurité des frontières de la RPDC et la sécurité de notre personnel militaire ». En réponse, les dirigeants militaires de la RPDC envisagent, entre autres mesures, de déployer davantage de moyens de frappe tactique le long de la frontière sud et de reprendre la diffusion de messages par haut-parleur contre la République de Corée.

R.I.

GRANDE BRETAGNE

Une panne électrique sur Google Cloud perturbe les services de plusieurs banques

Une panne électrique sur l'infrastructure de Google dans la région de Londres a affecté certains services de cloud (informatique à distance), d'après son site répertoriant les pannes mardi, plusieurs banques britanniques rapportant d'importantes perturbations. "En raison d'un événement électrique, nous avons subi une panne dans la zone europe-west2-b", explique le géant de la tech. Sur son site, la banque en ligne britannique Revolut a signalé une perturbation de ses services, notamment les retraits aux distributeurs, les virements bancaires et les rechargements de cartes bancaires, ce qu'une source proche du dossier attribue aux défaillances de Google Cloud. Google avait plus tôt signalé que l'incident avait commencé à 06H08 GMT mardi et que plusieurs services Google Cloud présentaient "un taux d'erreurs élevé et des pannes réseau intermittentes dans la région europe-west2".

R.I.

APRÈS LES SCÈNES CHAOTIQUES À TRAVERS LA FRANCE

Couvre-feu et prolongation des gardes à vue pour reprendre le contrôle

Après les violences des 17 et 18 octobre, le ministre français de la Justice Gérard Darmanin ouvre la voie à des gardes à vue de 72 heures et veut déduire des prestations sociales les revenus tirés des pillages. Face aux scènes de pillages et d'affrontements qui ont secoué plusieurs villes, le gouvernement multiplie les annonces pour reprendre le contrôle et l'ordre. Le ministre de la Justice ouvre la voie à des gardes à vue plus longues, son collègue de la Ville et du Logement cible le portefeuille des délinquants et celui de l'Intérieur resserre le dispositif sur le terrain, notamment à Marseille. Des outils judiciaires renforcés et des mesures économiques à

l'adresse des casseurs et leurs familles, par notamment la réduction des aides sociales. Le 19 octobre, le ministre Gérard Darmanin a annoncé avoir adressé « une instruction à tous les parquets de France pour leur demander de passer en qualification de criminalité organisée ». La requalification permet de faire passer les gardes à vue de 48 à 72 heures, d'autoriser les géolocalisations et les écoutes téléphoniques, et de recourir à la reconnaissance faciale en croisant les images des réseaux sociaux avec le fichier de traitement d'antécédents judiciaires. Au total, 2 513 gardes à vue ont été recensées depuis samedi, selon lui, et près des deux tiers se poursuivaient lundi soir. Le

même soir, 67 personnes étaient déjà incarcérées, un chiffre porté ensuite à 123. Parallèlement, le ministre de la Ville et du Logement Vincent Jeanbrun a annoncé une circulaire commune avec Gérard Darmanin visant à réduire les aides sociales des pillards. « Casseurs, pilleurs, voleurs : les prestations sociales, c'est terminé ! Nous prenons une circulaire avec [Gérard Darmanin] pour que les délinquants se voient retirer de leurs prestations sociales l'équivalent des sommes issues de leurs trafics ou recel », a-t-il écrit sur X. Les revenus tirés de la revente de biens volés seront intégrés au calcul du revenu de solidarité active, des allocations chômage, des aides au logement et

des allocations familiales. La mesure, qui s'étend à d'autres formes d'économie souterraine, complète le futur projet de loi « casseur-payeur ». Laurent Nuñez a promis un dispositif policier « très important » pour la mobilisation de samedi prochain, et justifié les couvre-feux, notamment celui pour les mineurs, de 22 heures à 5 heures, s'applique depuis hier, à vendredi, de la ville et de communes des Bouches-du-Rhône. Ces mesures ciblées, déjà en vigueur dans d'autres agglomérations, lundi soir, dans des quartiers à Paris, doivent « permettre de contenir de nouveaux débordements tout en affichant la fermeté de l'exécutif ».

FRANCE

La crise sociale fait replonger les marchés financiers

Les marchés actions européens entament ce 19 octobre la semaine dans le rouge, après deux jours marqués par des violences et des pillages en France. Des scènes de chaos ont également été signalées dans des villes italiennes. Du côté français, le rendement des obligations d'État est reparti à la hausse.

Alors que l'agitation entourant la dette souveraine française s'était légèrement apaisée la semaine dernière, après avoir atteint des niveaux de rendement jamais observés depuis 2002, la défiance des investisseurs vis-à-vis de l'Hexagone – au sortir d'un week-end marqué par des scènes de violence inouïe dont les images ont fait le tour du monde – semble de mise. Sur le marché boursier, ce 19 octobre, le CAC 40 cédait à l'ouverture 1,28 %, près du double des prévisions (0,66 %). Même tendance du côté de Francfort où, censé reculer de 0,33 %, le DAX recule à l'heure où nous écrivons ces lignes de 1,02 %. À Londres le FTSE 100 a abandonné 0,80 % – au lieu de 0,27 % – avant de se ressaisir. Quant à l'Euro



Stoxx 50, censé céder 0,40 %, il s'est contracté de 0,91 %. Sur le marché obligataire, après avoir reculé en fin de semaine, le rendement des obligations d'État françaises (OAT) sur cinq, dix et trente ans sont repartis à la hausse. Le 17 octobre, la journée de mobilisation nationale contre la vie chère a dégénéré, avec le pillage de nombreux commerces dans des centres-villes comme ceux de Paris, Marseille ou encore Lyon, par des jeunes de banlieue. Des violences qui se sont réitérées le lendemain, en fin de journée,

même durant l'allocution télévisée du président français. De l'autre côté des Alpes, des villes du nord de l'Italie, comme Bologne et Turin ont été le théâtre de scènes similaires, avec des hordes de jeunes s'attaquant à des commerces et les pillant, également en marge de manifestations contre la hausse du coût de la vie. Sur les marchés financiers, tous ne devraient pas connaître le marasme européen. En Asie, où l'économie chinoise a accéléré à un rythme supérieur aux attentes au troisième trimestre, le Shan-

ghai composite a légèrement progressé ainsi que le TOPIX japonais. Du côté américain, les inquiétudes tournent davantage autour de l'endettement des entreprises du secteur de l'IA, les indicateurs new-yorkais ayant clôturé la semaine en nette baisse. L'attention des investisseurs va également se porter sur des signes d'amélioration de l'approvisionnement en pétrole, avec l'annonce par Donald Trump de la levée de sanctions et de droits de douane visant le carburant russe.

R. I.

EN QUÊTE D'APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES

Macron poursuit sa tournée au golf

Au lendemain d'un week-end de violences dans l'Hexagone, le président français Emmanuel Macron a maintenu sa tournée dans les monarchies du Golfe qui se poursuit. Entre accusations de déconnexion, finances publiques exsangues et guerre régionale, plusieurs observateurs doutent des retombées concrètes de ce déplacement diplomatique. Alors que la France tente de surmonter les violences du 17 octobre qui se sont reproduites à moindre tensions et scènes de chaos, le lendemain, de son discours, dans la soirée de dimanche, la veille de son premier jour, lundi, de la tournée du locataire de l'Élysée. La classe politique, le monde médiatique et une large opinion expriment leurs inquiétudes sur l'impact d'absence de réponses concrètes aux revendications du mouvement citoyen mobilisé à travers le pays, contre la vie

chère, l'avenir incertain des lycéens et étudiants, des retraités, des professionnels de la santé et de l'Education et du monde du travail en vue d'apporter un apaisement au climat des colères sociales.

Le président Macron a maintenu son déplacement de quatre jours dans le cadre de son programme international, malgré la situation chaotique inédite qu'a vécu la France, le 17 octobre dernier, ayant permis d'annoncer des couvre-feux dans certaines villes, des quartiers, selon les appréciations des Maires des villes, laquelle mesure devant être prise éventuellement n'a pas été annoncée lors du discours du Chef de l'État, du 18 octobre. Arrivé le lendemain matin au Koweït, il poursuit depuis sa tournée, aux Émirats arabes unis, à Bahreïn et au Qatar. Objectif annoncé du déplacement du président, sécuriser les

approvisionnements pétroliers, réduire la pression sur les prix des carburants et renforcer les partenariats militaires. « Une tournée au mauvais moment, avec quels moyens ? » s'interroge l'opinion française, selon les médias ainsi que sur « l'opportunité du déplacement interrogé ». Pour le constitutionnaliste Benjamin Morel, interrogé par des médias français ce voyage peut donner « une impression de normalité », mais aussi faire apparaître le président comme « déconnecté » et suggérer une forme de « vide du pouvoir ». Dans un éditorial publié lundi par Opinion Internationale, Michel Taube reproche au président son « manque de réponses aux violences », déplorant notamment que « Macron n'ait pas annoncé de rencontre avec les commerçants et entrepreneurs sinistrés à son retour ».

R. I.

VISANT À PRÉVENIR LES INCIDENTS MILITAIRES EN MER

La Russie déplore le refus du Danemark d'un accord

Moscou regrette que le Danemark ait écarté ses propositions visant à prévenir les incidents en mer Baltique. La diplomatie russe souligne l'importance d'un accord encadrant les interactions entre forces armées, après plusieurs manœuvres d'hélicoptères danois à proximité de navires russes, considérées comme dangereuses par les autorités russes. Le Danemark a refusé de donner suite aux propositions russes visant à conclure un accord pour prévenir les incidents militaires en haute mer et dans l'espace aérien qui la surplombe. L'ambassade de Russie à Copenhague l'a indiqué ce 18 octobre, regrettant que cette initiative de désescalade n'ait pas reçu de réponse favorable.

Moscou avait proposé à plusieurs reprises la signature d'un tel document afin d'établir un cadre juridique commun et de réduire les risques d'incidents entre les forces armées des deux pays. Selon l'ambassade russe, cet accord constituerait un instrument important pour renforcer la confiance dans le domaine militaire.

DES INCIDENTS RÉPÉTÉS IMPLIQUANT L'AVIATION DANOISE

La représentation diplomatique russe a rappelé plusieurs incidents impliquant des hélicoptères danois à proximité de navires de guerre russes. Le plus récent s'est produit le 14 septembre, alors que la corvette Soobrazitelny, de la flotte russe

de la Baltique, effectuait une mission dans les eaux internationales du sud-ouest de la mer Baltique. Selon le ministère russe de la Défense, un hélicoptère danois de type Fennec s'est approché du navire sans répondre aux appels radio transmis sur le canal international. L'appareil aurait ensuite effectué un vol stationnaire à moins de 50 mètres d'altitude, à proximité du bâtiment russe. Pour prévenir une provocation, le commandant de la corvette a ordonné le lancement de deux fusées éclairantes rouges. L'hélicoptère a ensuite quitté la zone. Les autorités russes ont dénoncé une violation de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et adressé

une protestation diplomatique à l'ambassadeur danois, Rolf Holmboe. Le ministre russe de la Défense, Andreï Belousov, a par la suite décoré le commandant pour sa gestion de l'incident. L'ambassade a également évoqué deux précédents, survenus le 27 août 2025, à l'est de l'île de Fehmarn, et le 29 juin dernier, dans le nord du détroit du Kattegat. Lors du second incident, un hélicoptère Fennec danois s'est approché à seulement dix mètres d'un navire russe. Moscou affirme avoir porté ces faits à la connaissance des autorités danoises par les voies diplomatiques.

MOSCOU MAINTIENT SA PROPOSITION MALGRÉ LE

REFUS DANOIS

L'ambassade russe déplore que Copenhague « ne souhaite pas rechercher de solution dans un cadre juridique commun » et accuse les autorités danoises « d'invoquer une supposée « menace russe » pour justifier la militarisation du pays et la poursuite des livraisons d'armes à l'Ukraine. La représentation diplomatique souligne néanmoins que la Russie n'a jamais écarté la possibilité d'un accord avec le Danemark. Moscou réaffirme ainsi sa volonté de poursuivre un dialogue professionnel et dépolitisé afin de prévenir de nouveaux incidents militaires et de réduire les risques d'escalade en mer Baltique.

R. I.

ALORS QUE
LA RÉGION
EST SUR UNE
POUDRIÈRE

Le secrétaire à la Défense américain rencontre Netanyahu

Le secrétaire américain au département de la guerre, ex-défense, Pete Hegseth a rencontré le criminel de guerre sous mandat international, Benjamin Netanyahu, chef de l'exécutif de l'entité sioniste, lors d'une visite « surprise en Israël », huit jours avant les élections législatives du 27 octobre et dans un contexte très tendu dans la région, qui pour de nombreux observateurs n'écarte pas de voir éclater une guerre régionale. Le déplacement du responsable américain intervient au lendemain du soutien public réaffirmé de Donald Trump au Premier ministre de l'entité sioniste et dans un contexte de tensions persistantes dans la région sur fond de l'échec à ce jour de l'agression américano-sioniste contre l'Iran, déclenché février 2025 et l'impasse à ce jour de conclusion d'un Accord entre Washington et Téhéran.

Le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth a rencontré le criminel de guerre Benjamin Netanyahu à la base aérienne d'Ovda, au sud de l'entité sioniste. Selon Axios, indiquant ou des avions ravitailleurs et des chasseurs américains y sont actuellement déployés. Hegseth a aussi échangé avec des militaires américains présents sur la base et le Pentagone a refusé de commenter ou de faire des déclarations.

R. I.

POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DIGITALE DU PAYS Le Sénégal lance officiellement Le GouvNum

Le chef du gouvernement du Sénégal a annoncé le lancement officiel de GouvNum, dont les ambitions numériques incluent des retombées sur l'économie et l'emploi, mais aussi sur l'administration, la connectivité et l'installation de l'identité numérique à l'horizon 2034.

Un pas décisif vient d'être franchi, selon le gouvernement sénégalais le 18 octobre, dans la structuration de son écosystème digital avec l'installation officielle du Comité de gouvernance du numérique (GouvNum) par le Premier ministre Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô, qui a placé l'événement dans la continuité du « New deal technologique, qui est la déclinaison sectorielle de l'agenda national de transition 2050 ». Cette nouvelle structure, placée sous l'autorité du chef du gouvernement, « doit garantir

la conformité des projets à l'architecture commune, consolider et prioriser les investissements, prévenir les redondances, maîtriser les coûts sur les cycles de vie des systèmes et veiller aux exigences de sécurité, d'interopérabilité et de protection des données », a-t-il expliqué. La nouvelle instance de gouvernance est composée de ministères sectoriels et de structures parapubliques. Elle est perçue par le gouvernement sénégalais comme un outil permettant de matérialiser l'ambition d'une société numérique à l'horizon 2034.

LES BÉNÉFICES DE L'AMBITION NUMÉRIQUE

Faisant du numérique un moteur de transformation économique, de modernisation de l'État et d'amélioration des conditions de vie, le gouvernement sénégalais s'est fixé les objectifs de porter la contribution du numérique au produit intérieur brut (PIB) à 15 %, de créer 150 000 emplois directs,



de numériser 90 % des procédures administratives, de garantir un taux de connectivité de 90 % sur le territoire et de doter 90 % des citoyens d'une identité numérique d'ici 2034. Ces éléments sont indiqués dans un communiqué de la Primature du Sénégal, publié sur la page officielle du ministère sénégalais des Télécom-

munications et du Numérique. La même source a aussi « salué les contributions des partenaires de l'opérationnalisation du Comité de gouvernance du numérique à travers le projet « Goin'Digital » financé par l'Union européenne au Sénégal, la Coopération allemande et la France.

R. I.

SOUDAN

Des frappes de drones meurtrières perturbent les services essentiels

Des humanitaires de l'ONU ont déclaré être alarmés par les informations faisant état de frappes de drones meurtrières, par les FSR qui se poursuivent à travers le Soudan, » tuant des civils et perturbant les services essentiels ». Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué que « des drones avaient mené des frappes de drones lundi à Khartoum, la capitale, notamment près de l'aéroport ». La même source indique qu'un civil a été tué et des vols ont été annulés à la suite de ces attaques. OCHA a indiqué qu'une frappe de drone dans l'État du Darfour occidental aurait tué 11 personnes, dont neuf enfants, et en aurait blessé d'autres dans la région de Bir Saliba samedi. Dans l'État du Darfour Sud, une frappe de drone aurait touché le marché d'Almawashi, dans la capitale de l'État, Nyala, vendredi dernier, tuant au moins quatre personnes, dont un enfant.

« 25 VOLONTAIRES DU CROISSANT-ROUGE SOUDANAIS AURAIENT ÉTÉ

TUÉS DEPUIS 2023 »

Dans l'État du Kordofan du Nord, au moins quatre civils auraient été tués et d'autres blessés lors d'une frappe de drone survenue samedi dans la localité d'Abu Zabad. « OCHA est profondément attristé par le meurtre d'un volontaire du Croissant-Rouge soudanais, tué la semaine dernière alors qu'il prodiguait les premiers soins dans un centre de santé de la ville d'Um Darfa, dans l'État du Nil Bleu, suite à une attaque de drone contre l'établissement », a déclaré le bureau. « Depuis le début du conflit en avril 2023, 25 volontaires du Croissant-Rouge soudanais auraient été tués en service. » Le bureau a indiqué que le droit international humanitaire exige la protection des civils et des infrastructures civiles, notamment des installations médicales et du personnel humanitaire. OCHA a déclaré que « la hausse des prix alimentaires aggrave encore la situation des familles qui peinent à subvenir à leurs besoins essentiels ». Le Programme alimentaire mondial a indiqué que le coût de son panier alimentaire local a

augmenté de 24 % en septembre par rapport à août. La dépréciation de la monnaie, les pénuries de carburant et les perturbations des marchés et des voies d'approvisionnement liées aux conflits font grimper les prix. « Malgré d'immenses difficultés, les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires continuent de fournir une aide vitale », a déclaré OCHA. « Dans l'État du Darfour central, les partenaires ont récemment remis en état une installation de traitement de l'eau dans la localité de Zalingei, rétablissant ainsi l'accès à l'eau potable pour quelque 2 500 personnes. Plus de 2 000 familles ont également bénéficié d'une aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans plusieurs localités. » Toutefois, le bureau humanitaire a indiqué que le sous-financement menaçait les opérations de secours. Alors qu'il reste moins de trois mois avant la fin de l'année, le plan de réponse humanitaire du Soudan est financé à un peu plus de 43 %, avec 1,2 milliard de dollars américains reçus à ce jour sur les près de 2,9 milliards nécessaires, a ajouté OCHA.

R. I.

KINSHASA ACCUSE KABILA DE « PRÉPARER UNE OFFENSIVE »

Les négociations de paix sous pression en RDC

Le gouvernement congolais accuse l'ancien président Joseph Kabila de préparer une vaste offensive contre le pouvoir du président Félix Tshisekedi. La montée des tensions, après la création du Front pour la refondation de la nation, suscite de nouvelles inquiétudes sur l'avenir des négociations de paix et sur les risques d'une extension du conflit. Le bras de fer entre l'ancien président Joseph Kabila et le président Félix Tshisekedi franchit une nouvelle étape en République démocratique du Congo. Vendredi 16 octobre, le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya a accusé l'ex

chef de l'État de préparer une offensive contre le pouvoir en place. « Kabila a décidé de formaliser son offensive de grande envergure contre la République », a-t-il déclaré. Ces accusations surviennent quelques jours après la création, le 12 octobre à Goma, du Front pour la refondation de la nation (FRN), une coalition politico-militaire dirigée par Kabila et constituée autour de l'Alliance du fleuve Congo (AFC) et du Mouvement du 23 mars (M23). Pour Patrick Muyaya, cette nouvelle structure ne change rien aux objectifs de la rébellion. « Les acteurs restent les mêmes, la nature du mouvement reste la

même », a-t-il affirmé. De son côté, Joseph Kabila accuse le gouvernement de chercher à se maintenir en place, le jugeant « motivé uniquement par sa propre pérennité au pouvoir ».

KINSHASA MAINTIENT SES EXIGENCES

Au sein du camp présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social insiste sur le retrait des forces rwandaises du territoire congolais. Le secrétaire général Déo Bizibu, désigné par la convention du parti, le juge indispensable au rétablissement de la paix, conformément à la résolution 2773 du Conseil de sécurité de

l'ONU. La création du FRN soulève des questions sur l'avenir des négociations de Doha. Dans un communiqué du 14 octobre, le mouvement a affirmé reprendre les engagements de l'ancienne coalition, notamment ceux liés au processus de paix sous médiation qatarie. Le politologue Hubert Kabasubabo estime toutefois que la réorganisation pourrait remettre en cause les accords précédemment négociés. Selon lui, Kabila chercherait à utiliser les capacités militaires du mouvement pour renforcer sa position lors d'éventuelles discussions avec Félix Tshisekedi.

R. I.

DÉVELOPPEMENT NUCLÉAIRE

La Zambie et l'AIEA s'engagent à approfondir leur coopération

La Zambie et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont engagées à approfondir leur coopération dans les programmes nucléaires, notamment en matière de soins contre le cancer et de développement de l'énergie nucléaire. Cet engagement a été pris lors de discussions entre une équipe de la Division Afrique de l'AIEA et des représentants du ministère zambien de la Technologie et des Sciences à Lusaka, la capitale zambienne, selon un communiqué du ministère. Les discussions ont porté notamment sur la poursuite de la collaboration dans les domaines des soins contre le cancer, de la radiothérapie, du développement de l'énergie nucléaire, de la fourniture d'équipements, de la formation technique et du renforcement des capacités réglementaires. Derick Saboi, directeur de la planification et de l'information au ministère de la Technologie et des Sciences, a salué le soutien de l'AIEA aux services de traitement du cancer et aux programmes de renforcement des capacités, soulignant leur importance alors que la Zambie se prépare à développer son programme d'énergie nucléaire. Il a exhorté l'agence à poursuivre son soutien et à faciliter la participation des responsables zambiens aux réunions techniques, politiques et juridiques pertinentes. Gashaw Wolde, directeur par intérim de la division de la coopération technique de l'AIEA pour l'Afrique, a reconnu la Zambie comme un partenaire de longue date dans les domaines de la santé, des sciences et des technologies, tout en saluant ses efforts pour développer la médecine des radiations grâce à la rénovation des installations et à l'acquisition d'équipements. Wolde a également salué les progrès accomplis par la Zambie dans la mise en place des fondements de son programme d'énergie nucléaire, notamment en matière d'infrastructures de sûreté et de formation technique, et a réaffirmé la volonté de l'AIEA de poursuivre sa coopération par le biais de projets nationaux et régionaux, indique le communiqué.

R. I.

ÉGYPTE

12 morts dans une collision entre un bus et un camion

Douze (12) personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans une collision entre un bus et un camion sur une autoroute au sud-ouest du Caire hier, a indiqué le ministère égyptien de la Santé et de la Population dans un communiqué. L'accident s'est produit sur la route du désert occidental reliant Le Caire à Assiout, impliquant un bus appartenant à une compagnie privée et un camion, a indiqué le ministère. Au total, 28 ambulances ont été dépêchées sur les lieux, transportant les blessés vers un hôpital de la province voisine de Gizeh, selon le communiqué. Le ministre de la Santé, Khaled Abdel Ghaffar, a également ordonné aux hôpitaux voisins de fournir tout le soutien médical nécessaire, a-t-on indiqué. Le ministère a indiqué que le nombre de victimes était provisoire et que l'évaluation des pertes et les opérations de suivi étaient toujours en cours.

R. I.

**Recette
du jour****Sfriya****Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):**

Pour les croquettes :

- 1 à 1 et 1/2 baguette pain rassi
 - 2 oeufs
 - 1 verre de lait tiède
 - 1 c. à café de levure chimique
 - 1/2 oignon
 - 100 gr de fromage râpé
 - 1/2 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre noir
 - 1 pincée de cannelle
- Pour la sauce :
- 4 cuisses de poulet
 - 1 c. à soupe de smen beurre clarifié ou 3 cuillères à soupe d'huile
 - 1 oignon
 - 1 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre

- 1 bâtonnet de cannelle évitez la cannelle en poudre qui noircit la sauce
- 1 poignée de pois chiches trempés la veille ou en bocal
- 1 litre d'eau ajouter au besoin
- 1/2 litre de plus

INSTRUCTIONS

Coupez le pain rassi en petits morceaux et versez dessus le lait. Laissez le pain absorber et malaxe avec vos doigts pour qu'il n'y ait pas de morceaux. Ajoutez les épices, l'oignon, le fromage, la levure et l'oeuf (si la pate ne se ramasse pas ajouter le second jaune d'oeuf, donc on n'ajoute pas tout à la fois). Mélangez bien avec vos doigts, laissez reposer une

demi heure au réfrigérateur pour avoir de belles boules qui se tiennent par la suite. Pendant ce temps, préparez votre sauce. Lavez les morceaux de poulet. Faites revenir l'oignon, et les morceaux de poulet dans le smen, sur feu doux, jusqu'à ce qu'il ait une belle couleur, ce qui donnera du goût et un peu d'onctuosité à la sauce. Une fois que l'oignon a bien fondu, ajoutez les pois chiches trempés la veille, la cannelle, le sel et le poivre noir ainsi que l'eau puis laissez mijoter à couvert jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que la sauce soit réduite. Si vous utilisez les pois chiches précuites ou en boîte ajoutez les 10 minutes avant la fin.

Sortez votre préparation du réfrigérateur et commencez à former des boulettes de taille moyenne, plus grosses que des boulettes de viande hachée par exemple. Si votre mélange colle sur les doigts, mouillez légèrement la paume de vos mains et formez vos boulettes ou petites galettes. Faites les frire dans un bain d'huile bien chaud pour leur donner une belle couleur dorée. Réservez. Au moment de servir, présentez vos boulettes tout autour de votre plat, placez au centre les morceaux de poulet avec les pois chiches et arrosez de quelques louches de sauce. Parsemez de persil et dégustez.

Gâteau du Jour**Gâteau
d'anniversaire****INGRÉDIENTS**

- 230 g de lait
- 500 g de crème liquide
- 4 jaunes d'oeufs, 3 oeufs
- 160 g de chocolat noir
- 250 g de chocolat au lait
- 400 g de mascarpone
- 130 g de farine
- 20 g de cacao en poudre sans sucre
- 5 g de levure chimique, sel
- 130 g de sucre, 45 g d'huile

Étapes

1-Commencer la pâtisserie au moins un jour avant la fête avec le crémeux chocolat. faire chauffer doucement 160 g de lait et 160 g de crème jusqu'à l'apparition de bulles dans un saladier à part, mélanger les 4 jaunes avec 20g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, verser la moitié du mélange lait-crème dans le saladier et fouetter jusqu'à ce que la préparation soit homogène, verser l'ensemble du saladier dans la casserole et cuire doucement en mélangeant à la spatule jusqu'à ce que la préparation soit très légèrement épaissie, verser la crème chaude sur le chocolat noir coupé en morceaux et mélanger jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et incorporé à la crème, mettre du film alimentaire dans le fond des cercles à pâtisserie pour empêcher la crème de s'enfuir, mettre les cercles filmés sur une plaque (plus facile pour la mise au congélateur sans pépin), puis répartir la crème dans les cercles, laisser reposer au congélateur pendant une nuit au moins.

Étape 2/5

2-Cont. nuer avec la ganache montée au chocolat au lait car elle mérite elle aussi une bonne nuit de repos avant d'être dégustée, faire chauffer 340 g de crème



liquide jusqu'à ébullition, verser 1/3 de la crème sur le chocolat au lait et mélanger, verser la moitié de la crème et mélanger encore, puis verser la crème restante et mélanger jusqu'à ce que la ganache soit parfaitement lisse, déposer du film alimentaire sur la préparation, en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas d'air entre la ganache et le film pour éviter une droute, laisser reposer au frigo toute une nuit.

3-Pour le biscuit, il est possible de le préparer la veille et de le conserver dans une boîte hermétique ou de le faire le jour-l, dans tous les cas préchauffer le four à 150°C. Tamisez les poudres : la farine, la levure et le cacao en poudre. Ajoutez-y ensuite 80 g de sucre et le sel. Séparez le blanc des jaunes de vos 3 oeufs. Montez les blancs en neige en ajoutant progressivement les 30 g de sucre. Attention vos blancs doivent être encore un peu moussueux, s'ils sont trop fermes vous risquez de les casser en les mélangeant. Mélangez les jaunes avec l'huile et le lait. Ajoutez cette préparation liquide à la préparation sèche (farine, etc) et mélangez à l'aide d'une maryse. Ajoutez ensuite les blancs montés et mélangez-les délicatement sans les écraser, toujours avec une maryse. Arrêtez dès que le mélange est bien homogène. Versez la pâte dans votre cercle ou votre moule de 18 cm et enfouez pour 1 heure à 150°C. Ne graissez surtout pas votre cercle, c'est très important ! Votre chiffon cake doit accrocher sur les bords de votre moule pour ne pas retomber après la cuisson. Pour ne pas déborder, votre cercle doit faire minimum 6 cm de hauteur. Laissez le chiffon cake



refroidir, avant de le démouler en passant un petit couteau ou une spatule le long du cercle.

4- fouetter à pleine vitesse la ganache au chocolat au lait (celle qui est dans le frigo) jusqu'à ce qu'elle s'émulsionne, ajouter le mascarpone et continuer de fouetter activement jusqu'à ce que le mélange soit homogène et qu'il se tienne

5- montage : couper le biscuit cacao en 3 couches, disposer un premier étage de biscuits sur le plat de présentation, garnir d'un peu de ganache montée, ajouter un disque de crème au chocolat noir congelé, et ajouter encore un peu de crème, une fois que l'étage est complet et bien lisse, ajouter un nouveau disque de biscuit et ainsi de suite, pour la dernière couche de biscuit, mettre le côté le plus joli vers le haut, car cette partie sera visible, ajouter la ganache restante sur les côtés pour faire de beaux joints entre les couches du gâteau, décorer selon vos envies, sans oublier les bougies !

Conseil du jour

Trempier ses pieds dans du vinaigre de cidre pendant 30 minutes aide à :

- Soigner la peau sèche
- Soigner les talons crevassés
- Soulager les muscles du pied
- Se débarrasser des mauvaises odeurs
- faire disparaître les champignons et les verrues

Le saviez-vous ?

La respiration profonde est l'un des outils d'auto-guérison les plus puissants du corps. Cela fait baisser la pression sanguine, réduit la fréquence cardiaque, diminue les hormones de stress, oxygène le sang, exerce les poumons, augmente l'énergie physique et mentale et améliore l'immunité.

Bon à savoir !

COMMENT ADOUCIR UN PLAT TROP ÉPICÉ ?

Vous avez eu la main un peu lourde sur les épices ? Épluchez une pomme de terre, coupez-la en deux et ajoutez-la dans votre sauce ou plat mijoté : elle va absorber le surplus d'épices. Pensez à la retirer avant la dégustation...

Astuce du jour:

COMMENT ÉVITER QUE LES POMMES DE TERRE NE GERMENT ? conservez-les dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière. Puis l'astuce de grand-mère pour retarder la germination et faire en sorte que vos pommes de terre restent fermes : placez une pomme à l'intérieur du sac à patates.

**CITATION
DU JOUR**

« La beauté commence au moment où vous décidez d'être vous-même. »

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél./Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél./Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA
MERCREDI 21 OCTOBRE 2026 - PRIX : MICHKET - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Kirssada et Malik el Hidhab, au dessus du lot

L'hippodrome d'El-Eulma qui affiche de très bons rapports PMU durant ce meeting pour le grand plaisir de certains turfistes nous convie ce jour à une course à caractère équilibrée il faut le reconnaître, sauf qu'en parcourant la liste des chevaux en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances et qui seront au nombre de 12 issus de la catégorie des pur sang arabes l'issue reste des plus complexes afin de trouver les cinq gagnants. Il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être des plus incertaines surtout que l'on enregistre la reprise de quelques coursiers qui reprennent du service après une assez longue absence des pistes à l'image des trois femelles Kirssada, Sahraouia et Lamia el Mesk. Par ailleurs on enregistrera les débuts du jeune poulain Amir Echame alors que les autres concurrents en lice possèdent chacun à sa façon des arguments pour venir terminer en bon rang dans la combinaison gagnante, il faudra encore une fois multiplier les martingales, ratisser large et accorder la primauté du pronostic aux coursiers qui se sont déjà mis en valeur sur le parcours du jour et qui sont très bien pilotés en la circonstance car tous les acteurs présents ne possèdent aucun gain depuis le 1er avril 2026. Cette course est réservée aux chevaux ne s'étant pas classés parmi les cinq premiers sur une distance qui nous a toujours donné des arrivées explosives.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. KIRSSADA.** Tous les atouts plaident en sa faveur pour avoir une place en bon rang à l'arrivée son appartenance à une très grande écurie le parcours du jour et surtout entre les mains d'un efficace entraîneur.
- 2. RAMZ EL MAJD.** Rien de probant à son actif.
- 3. MALIK EL HIDHAB.** Il vient de

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AEK. AOUAD	1	KIRSSADA	SH. BENYETTOU	56	5	B. LAHMICI
AD. LAGHOUAG	2	RAMZ EL MAJD	A. LAGHOUAG	55	3	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	3	MALIK EL HIDHAB	Y. MOUISSI	55	9	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGHOUAG	4	BOUAA	T. ALI AOUAR	54	4	PROPRIÉTAIRE
R. MISSAOUI	5	LAMIA EL MESK	O. CHEBBAH	54	10	A. CHEBBAH
ABH. DEKHNOUCHE	6	SAHRAOUIA	CH. ATTALLAH	54	7	AB. KARA
SR. GUIRI	7	RIFAIA	AB. AIDA	54	6	H. FERHAT
L. ZAABOUB	8	AMIR ECHAME	AB. ATTALLAH	54	11	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	9	REZIG DE BAZER (0)	A. HEBRI	54	2	PROPRIÉTAIRE
AZ. LADJNEF	10	MANTIANA	A. HADDOUCHE	54	1	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	11	IMEN LAKRAD	MS. AIDA	43	8	MED. HAMIDI
H. DJELLOUL	12	TIGRE	JJ:S. ATALLAH	53	12	PROPRIÉTAIRE

- reprendre les compétitions après un arrêt de 10 mois ce protégé de la maison S. Berrah, cette fois, il visera sans aucun doute la victoire.
- 4. BOUAA.** Attention, ce jeune male bai reste compétitif et vu la composante de l'épreuve aura de fortes chances de venir créer la surprise.
- 5. LAMIA EL MESK.** Malgré sa longue absence, cette pensionnaire de l'hippodrome de Barika qui possède de belles performances, reste en mesure de se distinguer d'entrée.
- 6. SAHRAOUIA.** Bien chouchoutée par son efficace entraîneur AB. Kara elle reprend du service après une absence momentanée des pistes, n'étant pas dépourvue de moyens, elle reste en mesure de décrocher une place payante à l'arrivée.
- 7. RIFAIA.** Elle reste sur une belle victoire lors de sa dernière tentative du mois de février dans un parcours réduit comme celui du jour, elle n'aura à ne pas en douter une belle carte à jouer au sprint final

- de cette épreuve.
- 8. AMIR ECHAME.** Course d'entrée.
- 9. REZIG DE BAZER.** Méfiance, il vient de reprendre les courses après un arrêt de 7 mois, cet accrocheur de 7 ans. Tous ses meilleurs résultats dans des parcours de vitesse comme celui du jour;
- 10. MANTIANA.** Barrée en théorie.
- 11. IMEN LAKRAD.** Cette femelle de 5 ans vient de terminer à deux reprises en

tête des battus, elle fera l'objet de la plus grande attention, car elle a les moyens de venir chambouler l'arrivée.

12. TIGRE. Cet ancien classique, vu ses dernières sorties en dents de scie, semble être en méforme chronique espérons que cette fois dans cette catégorie de coursiers il retrouvera sa forme d'avant.

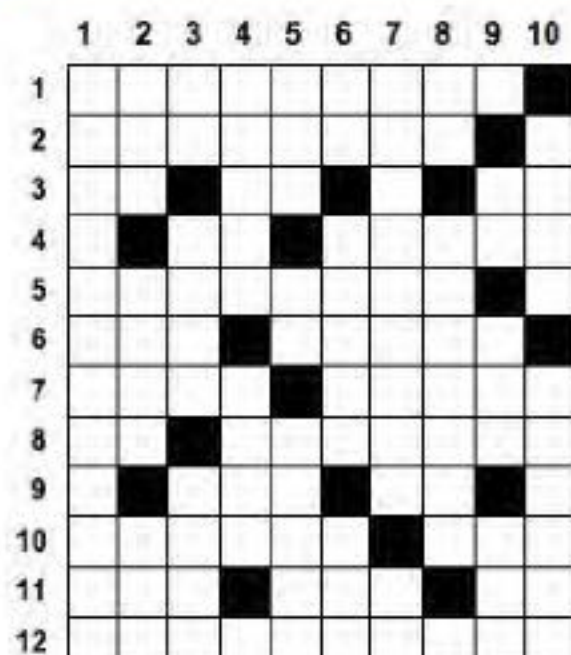
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. KIRSSADA - 3. MALIK EL HIDHAB - 5. LAMIA EL MESK - 6. SAHRAOUIA - 11. IMEN LAKRAD

LES CHANCES

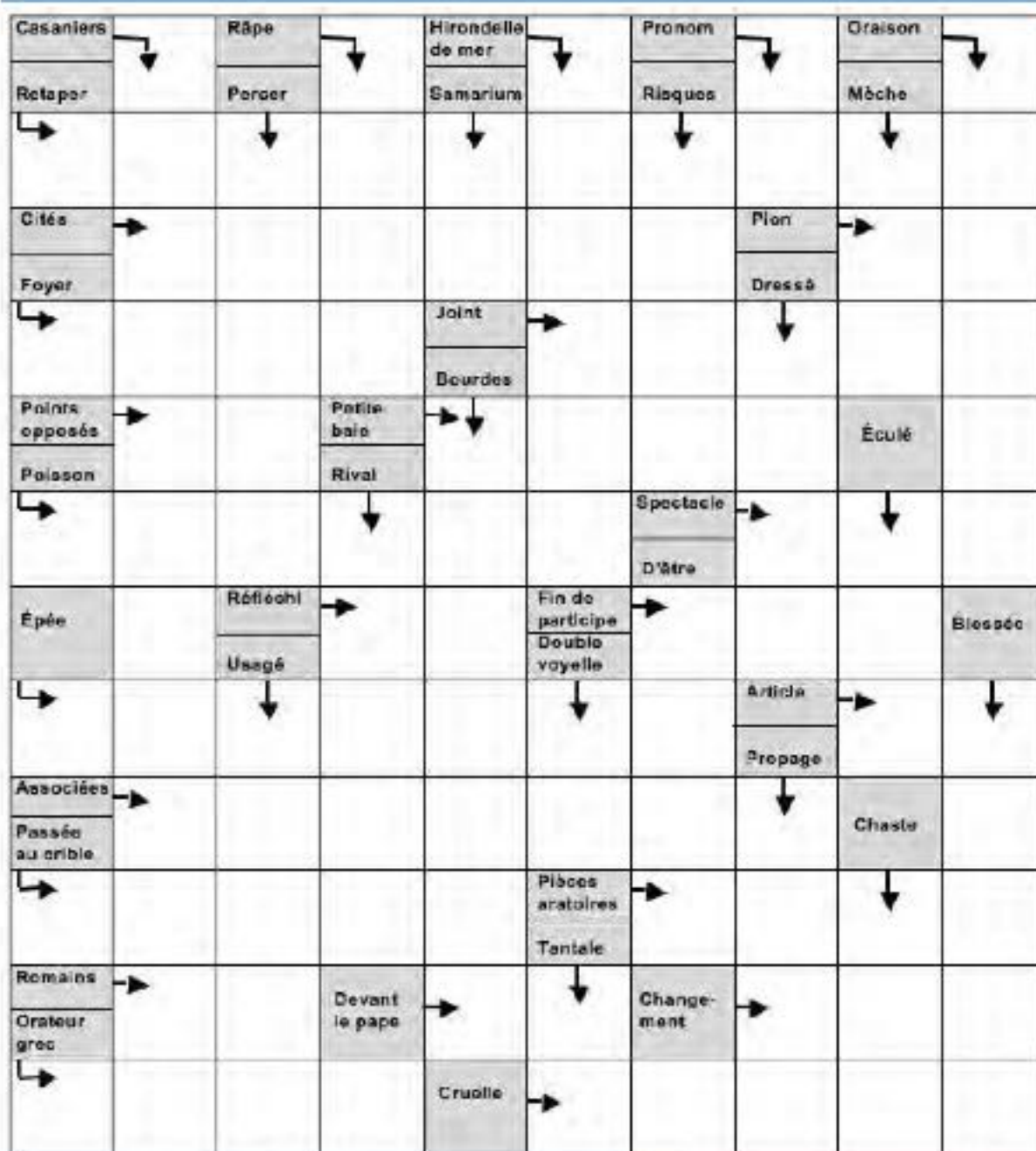
7. RIFAIA - 4. BOUAA

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Intoxication grave due à des conserves avariées - 2 - Homme qui ignore la politesse - 3 - Fin de participe - Romain - Marque le lieu - 4 - Meurt en décembre - Conduit - 5 - Personnes sans énergie - 6 - Faisait rougir nos aïeux - Personnel - 7 - Jeune fille - Étendues - 8 - En gros - Substance organique - 9 - Fut capable - Sur une borne - 10 - Lettre - Leurres - 11 - Vieil animal - Atome - Réfléchi - 12 - Éprouvées.

VERTICALEMENT

1 - Il mène une vie aventureuse - 2 - Prend des risques - Beaux parleurs - Les moutons s'y régalaient - 3 - Consonne double - Puits naturel - Elles jacassent - 4 - Déchet organique - Sur le calendrier - 5 - Règle - Pronom - Rayé - 6 - En ligne - Vertèbre - Esprit - 7 - Il est chargé du service des vins dans un restaurant - En amont - 8 - Dans la matinée - Alcaloïde - 9 - Inconnu - Monnaie - Râpé - 10 - Tableaux - Raisonables.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Art d'empailler les animaux vertébrés (10 lettres)

E	I	E	R	T	A	T	S	N	O	C	E	T	U	O	D	E	R
A	I	N	S	E	E	C	N	A	D	N	E	T	N	I	P	E	R
E	M	G	S	U	T	E	R	E	I	M	E	R	P	E	T	R	E
E	N	E	R	I	E	R	E	C	O	L	E	V	R	I	E	A	S
D	V	I	R	E	P	R	A	R	A	N	I	M	C	C	M	E	I
N	N	I	E	T	L	I	E	I	T	A	I	A	L	E	T	E	R
O	A	X	C	R	U	L	D	V	T	S	R	U	R	I	E	M	P
R	L	E	E	I	E	M	A	E	E	O	S	E	R	N	R	R	E
F	E	R	I	E	E	S	E	I	V	E	C	A	D	I	T	O	R
E	R	I	N	R	R	U	S	A	I	N	P	U	P	A	E	F	E
C	B	A	E	C	E	E	X	U	E	U	G	R	P	V	R	I	T
A	E	R	L	N	I	E	N	I	A	G	A	R	I	I	P	N	I
C	N	G	I	A	N	B	A	I	N	I	E	N	A	E	D	U	M
I	E	A	V	C	E	R	M	I	R	V	O	C	P	E	R	E	R
D	R	S	I	A	B	A	R	I	E	I	R	E	N	T	E	E	I
E	I	E	N	R	O	B	E	R	T	E	I	E	N	I	O	M	F
D	S	E	R	V	A	H	S	C	T	R	N	I	A	L	I	V	N
T	I	A	F	R	O	F	A	E	E	E	S	I	C	E	R	P	I

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - ACTION - AGRAIRE - ALLERGIE - AMERE - AMERTUME - BAIN - BORNE - BRELAN - CANCRE - CONSTAT - CUPIDE - DEDICACE - EPEIRE - FORFAIT - FRONDE - GAIN - GUEUX - HAVRE - INFIRMITE - INSIPIDE - INTENDANCE - MOINE - PARITE - PERMISE - PRAIRIE - PRECISE - PREMIERE - PRIERE - PRETRE - RABAIS - RANI - RECLUSE - REDOUTE - REINE - RENTE - REPRISER - RETRAIT - REVERS - SAIN - SEREINE - SIRENE - UNIFORME - VELOCE - VORACITE - VAIN - VEREUSE - VICIEUX - VILAIN - VILENIE.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Hurluberlu - 2. Erre - Émues - 3. Pa - Tênia - 4. ANP - Tes - Tr - 5. Tiaret - Sep - 6. Iule - Sue - 7. Sm - CC - Unit - 8. Chas - Soi - 9. Trouver - Nô - 10. Il - Ti - Aï - 11. Orvets - Na ! - 12. Nauséabond.

VERTICALEMENT :

1. Hépatisation - 2. Uranium - Rira - 3. RR - Pal - Co - Vu - 4. Let - Rechutes - 5. Été - Cavité - 6. Benêts - Se - Sa - 7. Émis - UU - Râ - 8. Rua - Sens - Ino - 9. Lé - Te - Ion - An - 10. Usurpation.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Cornemuses - Tresses - Triées - Usa - Tir - Tr - Aï - Ise - Eus - Eunectes - Orne - Ur - Au - Im - Liens - Misère - Ôte - Nuée - EE - Leste - Ness.

VERTICALEMENT :

Courtier - Ide - Il - Unis - Entérinement - Êre - Se - Rue - Âmes - Éculée - Us - Tri - En - Assurée - E.O - EES - Usantes - Essais

**MOTS MASQUÉS
DÉSOPILANT**

Arrestation à Djelfa de deux individus en flagrant délit de vol de câbles téléphoniques

Les services de la Sûreté de la wilaya de Djelfa ont déjoué une importante tentative de vol de matériel appartenant à Algérie Télécom, grâce au signalement d'un citoyen via le numéro vert 1548. L'intervention rapide des éléments du cinquième arrondissement de la sûreté urbaine a permis l'arrestation de deux suspects en flagrant délit et la récupération d'environ 1200 mètres de câbles téléphoniques, évitant ainsi un lourd préjudice au réseau local. Après l'achèvement des procédures légales, les deux individus ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. À cette occasion, la Sûreté nationale a salué le civisme de la population et renouvelé son appel à la vigilance, encourageant les citoyens à continuer de signaler tout comportement suspect pour contribuer efficacement à la prévention de la criminalité.

Un dealer arrêté à proximité d'établissements scolaires à Sétif

À Sétif, les éléments de la 12e Sûreté urbaine ont procédé, à la fin de la semaine écoulée, à l'arrestation d'un individu de 23 ans, repris de justice, impliqué dans un trafic de psychotropes ciblant les jeunes à proximité d'une école primaire et d'un centre de formation professionnelle dans le quartier d'El Hidhab. Interpellé en flagrant délit suite à des informations parvenues aux services de police, le suspect a été appréhendé en possession de 41 capsules de "Tramadol" et d'une somme de 10 millions de centimes issue de cette vente illicite. L'enquête a été rapidement confortée par la fouille électronique de son téléphone portable, dont les messages, enregistrements et photos ont formellement confirmé la pratique de cette activité criminelle.

Plus de 3 kg de cocaïne saisis et un trafiquant arrêté à Béchar

Dans le cadre de la lutte continue contre le trafic illicite de stupéfiants, la brigade anti-drogue de la police judiciaire de la wilaya de Béchar a mené une opération fructueuse ayant abouti à l'arrestation en flagrant délit d'un individu impliqué dans le transport et le stockage de drogues dures. Grâce à des renseignements précis suivis d'une surveillance minutieuse, les forces de l'ordre ont appréhendé le suspect en possession d'un sac dissimulant soigneusement 3,430 kilogrammes de cocaïne. Une perquisition effectuée par la suite à son domicile, en coordination avec le parquet, a également permis de récupérer une importante somme d'argent s'élevant à 1 695 000 dinars algériens, issue des revenus de ce commerce illégal, avant que le mis en cause ne soit présenté devant les juridictions compétentes.

Grèce : douze migrants trouvent la mort dans deux naufrages en mer Egée

Douze migrants se sont noyés lundi dans deux incidents distincts au large des îles grecques de Lesbos et de Samos, dans le nord-est de la mer Egée, après le chavirement de leurs embarcations alors qu'elles étaient poursuivies par les garde-côtes, ont annoncé les autorités grecques. Au large de Samos, cinq hommes et une femme ont perdu la vie après qu'un hors-bord transportant des migrants turcs a effectué une brusque manœuvre avant de se retourner, à environ quatre milles nautiques au nord de l'île, selon les garde-côtes grecs, cités par des médias. Quatorze hommes ont survécu à cet incident et une opération de recherche et de sauvetage a été déclenchée. Plus tôt dans la journée, six personnes, quatre hommes, une femme et un nourrisson, ont trouvé la mort au large d'Agria, sur l'île de Lesbos. Leur embarcation était entrée en collision avec un navire des garde-côtes grecs avant de chavirer, ont annoncé les autorités grecques, précisant que huit survivants ont été hospitalisés. S'exprimant sur l'incident survenu au large de Lesbos, le ministre grec des Transports maritimes, Vassilis Kikilias, a indiqué que les premiers éléments recueillis laissent penser que le hors-bord avait heurté avec son étrave le côté gauche d'un navire des garde-côtes. Il a ajouté que les circonstances exactes de la collision faisaient toujours l'objet d'une enquête. "Notre position est non négociable : tolérance zéro pour les passeurs", a-t-il déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux. La Grèce a longtemps constitué l'une des principales portes d'entrée vers l'Europe pour les migrants et les réfugiés originaires du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie. Lors de la crise migratoire de 2015-2016, près d'un million de personnes avaient débarqué sur ses îles, principalement après avoir traversé la mer depuis la Turquie.

Démantèlement d'un réseau d'émigration clandestine par la police d'Oran

La police d'Oran, par le biais de la quatrième Sûreté urbaine extérieure de Bousfer relevant de la daïra d'Ain El-Turk, a porté un coup fatal à un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées maritimes clandestines. Cette opération a permis l'arrestation de trois individus, identifiés comme les cerveaux derrière la planification de ces voyages illégaux. L'intervention des forces de l'ordre a été déclenchée suite à des renseignements recueillis sur le terrain, lesquels ont révélé que les membres de cette organisation préparaient activement des départs clandestins en échange d'importantes sommes d'argent. Pour mener à bien ce coup de filet, les



services de sécurité ont intensifié leurs investigations techniques et leurs opérations de surveillance, ce qui a permis de suivre à la trace les activités criminelles du groupe et de déterminer avec précision leur localisation. En coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Ain El-Turk, les suspects ont été appréhendés un par un, aboutissant à la saisie de matériel destiné à ces expéditions périlleuses, notamment une embarcation, deux moteurs et six bidons. Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause, qui seront prochainement présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Un ouvrier du bâtiment fait une chute mortelle à Tissemsilt

Un ouvrier du bâtiment a tragiquement perdu la vie ce lundi après avoir fait une chute depuis le cinquième étage d'un immeuble de neuf niveaux en cours de construction, situé dans le pôle urbain Boumengouch Soudani Boudjemaa, dans la commune de Tissemsilt. Les éléments de la Protection civile sont rapidement intervenus aux alentours de 13h30 pour secourir la victime sur les lieux avant de l'évacuer d'urgence vers le service des urgences médicales, où elle a malheureusement succombé à la gravité de ses blessures. Suite à ce drame, les services de secours ont tenu à réitérer leur appel insistant envers les travailleurs du secteur du bâtiment, les exhortant à respecter scrupuleusement les mesures de prévention et de sécurité, notamment l'utilisation des équipements de protection individuelle lors des travaux en hauteur, afin d'éviter la répétition de ces chutes mortelles.

51 morts et 1 743 blessés sur les routes en une semaine

Cinquante-et-une (51) personnes ont trouvé la mort et 1.743 autres ont été blessées dans 1.446 accidents de la circulation survenus entre le 11 et le 17 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec six personnes décédées sur les lieux des drames et 88 autres blessées suite à 35 accidents de la circulation. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 1.706 interventions pour l'extinction de 1.261 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (174 incendies), Blida (75 incendies) et Tizi-Ouzou (66 incendies). Concernant les opérations diverses, la Protection



civile a effectué 6.613 interventions pour le sauvetage de 666 personnes en situation de danger et exécuté 5.641 opérations d'assistance. S'agissant des secours à personnes, 17399 interventions ont permis la prise en charge de 17263 blessés et malades, traités sur les lieux d'accidents avant leur évacuation vers les structures sanitaires. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 84 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national. Globalement, les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré, durant la période du 11 au 17 Octobre en cours, 28.207 appels de secours émis par les citoyens, selon le même bilan.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les Graines Bouillies (3)



AUX POINGS

« Je ne sais pas ce qu'il [Jurgen Klopp] a pensé. J'espère qu'il m'apprécie en tant que joueur. Mais évidemment, je suis désormais international algérien et j'en suis fier ».

L'international algérien du Bayer Leverskuen, Ibrahim Maza





Dans la journée : Nuageux
Vent : 29 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 79 %

Dohr : 12h33
Assar : 15h38
Maghreb : 18h07
Îcha : 19h26

Jedi 11
djoumad el-oual
Sobh : 05h35
Chourouk : 07h02

MEURTRE DE LA FILLETTE PALESTINIENNE HIND RAJAB

Une ONG demande l'arrestation d'un officier sioniste aux États-Unis

L'organisation Hind Rajab a saisi le ministère américain de la Justice pour réclamer l'ouverture d'une enquête et des poursuites contre Sean Glass, officier de l'armée d'occupation sioniste, soupçonné d'implication dans des crimes de guerre à Ghaza, notamment dans la mort de la fillette palestinienne Hind Rajab.

La Fondation Hind Rajab, une organisation de défense des droits humains basée à Bruxelles, a demandé aux autorités américaines d'arrêter et de poursuivre Sean Glass, officier de l'armée d'occupation sioniste, actuellement présent aux États-Unis, pour des faits présumés constitutifs de crimes de guerre dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié mardi, l'organisation a indiqué avoir adressé, lundi, une demande urgente au ministère américain de la Justice afin qu'une enquête soit ouverte sur les actes imputés à cet officier, qui commandait la compagnie « Vampire Empire », relevant du 52e bataillon de la 401e brigade blindée, durant la guerre génocidaire menée contre Ghaza. Concernant la mort de la fillette palestinienne Hind Rajab, âgée de cinq ans, la fondation affirme que ses investigations ont établi la présence de la compagnie commandée par Sean Glass à quelques centaines de mètres du véhicule dans lequel se trouvait l'enfant, pris pour cible le 29 janvier 2024 dans le quartier de Tal al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza. L'organisation estime que l'officier aurait pu donner l'ordre d'ouvrir le feu. Hind Rajab a été martyrisée après que le véhicule dans lequel elle se trouvait avec son oncle, l'épouse de celui-ci et leurs trois enfants a été visé par les tirs des forces d'occupation. Selon la fondation, les accusations portées contre l'officier comprennent notamment le meurtre intentionnel, la torture, les traitements inhumains, le transfert illégal de personnes ainsi que la destruction à grande échelle de biens sans nécessité militaire. La demande adressée à la justice américaine s'appuie sur les législations des États-Unis relatives aux crimes de guerre et au génocide. L'organisation souligne également que Sean Glass aurait documenté les opérations de destruction menées par son unité et s'en serait publiquement félicité, notamment à travers des publications, des entretiens et un ouvrage qu'il a lui-même publié.



DES OPÉRATIONS MILITAIRES CIBLANT DES INFRASTRUCTURES CIVILES

La Fondation Hind Rajab affirme par ailleurs que l'unité dirigée par l'officier a participé à l'attaque contre le complexe médical d'al-Chifa, dans la ville de Ghaza, ainsi qu'à la destruction du siège de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). Selon le communiqué, cette unité blindée aurait également été la première à pénétrer dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Pour l'organisation, la présence de Sean Glass sur le territoire américain constitue une épreuve pour la crédibilité des engagements de Washington en matière de lutte contre l'impunité des auteurs présumés de crimes de guerre. Elle appelle ainsi les autorités américaines à agir sans délai pour enquêter sur les faits dénoncés et engager, le cas échéant, des poursuites judiciaires. Basée à Bruxelles, en Belgique, la Fondation Hind Rajab porte le nom de la fillette palestinienne et mène des démarches judiciaires dans plusieurs pays contre des responsables politiques et des militaires de l'occupation sioniste soupçonnés d'avoir commis des crimes et des violations du droit international durant la guerre contre Ghaza.

DOUZE JOURS D'ATTENTE AVANT LA DÉCOUVERTE DES CORPS

Le 29 janvier 2024, Hind Rajab s'était retrouvée piégée dans un véhicule pris pour cible par les forces d'occupation dans le quartier de Tal al-Hawa, après que les membres de sa famille qui l'accompagnaient eurent été martyrisés. Alors que les tirs se poursuivaient, la fillette avait lancé des appels de détresse aux équipes du Croissant-Rouge palestinien, les sup-

pliant de venir la secourir. Deux ambulanciers, Youssef Zeino et Ahmed al-Madhoun, avaient été dépêchés sur place pour tenter de l'évacuer. Le contact avait ensuite été perdu avec l'enfant et les deux secouristes. Le 10 février 2024, soit douze jours après leur disparition et alors que les tentatives d'accès à la zone étaient restées infructueuses, les corps de Hind Rajab et des membres de sa famille ont été retrouvés à l'intérieur du véhicule. L'ambulance envoyée pour porter secours à la fillette a également été découverte détruite, tandis que les deux ambulanciers avaient été martyrisés.

M. Seghilani

LUXEMBOURG, TADJIKISTAN, GÉORGIE ET MALTE Attaf reçoit les copies des lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier à Alger quatre nouveaux ambassadeurs accrédités auprès de l'Algérie, qui lui ont remis des copies de leurs lettres de créance. La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères, où Attaf a reçu successivement Christian Müller, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Grand-Duché de Luxembourg, Akram Karimi, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tadjikistan, Arçil Kalandia, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Géorgie, ainsi que Christian Zammit, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Malte. Les nouveaux ambassadeurs ont remis au ministre d'État les copies de leurs lettres de créance, marquant ainsi le début de leur mission diplomatique en Algérie.

L. Zeggane

COUP DE FILET ANTI-DROGUE À DJELFA Six trafiquants arrêtés

Dans le cadre de la lutte continue contre le trafic de stupéfiants, la brigade de la police judiciaire de la daïra de Birine (relevant de la sûreté de la wilaya d'Aïn Oussera) a démantelé cette semaine un réseau criminel composé de six individus repris de justice. Cette opération, menée suite à des investigations minutieuses et sous la supervision du parquet compétent, a permis la saisie de plus de 420 grammes de résine de cannabis et de près de 1100 capsules de psychotropes. Outre la drogue, les forces de l'ordre ont également confisqué une somme d'argent issue de ce commerce illicite ainsi que du matériel servant à la revente, avant de présenter les suspects devant les autorités judiciaires compétentes au terme des procédures légales.

R. S.

SOUS-RIRE

LA MÉTHODE MACRON POUR DÉSAMORCER LA CRISE...

